

DIFFERENCES DE COMPORTEMENT ET RAPPORTS ENTRE CONSONNE FINALE
DE RADICAL CVC ET CONSONNE INITIALE DE SUFFIXE EN MOORÉ¹

Norbert Nikiema
Université de Ouagadougou

Cette étude établit l'existence de radicaux CVC en mooré, langue gur du Burkina, en examinant les nombreux processus morphologiques qui mettent en évidence les différences de comportement et les rapports entre consonne finale de radical et consonne suffixale. Elle montre également que l'hypothèse de radicaux exclusivement CV avancée par Kabore [1980] ne conduit qu'à des impasses en même temps qu'elle est contredite par les faits de typologie des langues africaines à lexèmes CV.

L'existence de radicaux de structure CVC en mooré (langue gur du Burkina) a été remise en cause dans une thèse récente portant sur cette langue [Kabore 1980]. Il y est avancé en particulier que tous les radicaux sont de structure CV et que, par conséquent, toute consonne non initiale dans les éléments lexicaux est une consonne suffixale. Cette hypothèse (que nous conviendrons d'appeler "hypothèse CV") n'est pas sans conséquences pour l'analyse des divers processus morphophonologiques de la langue et pour son classement typologique parmi les langues africaines. Nous nous proposons ici d'examiner ces conséquences et de montrer les différences de comportement permettant de distinguer une consonne finale de radical et une consonne initiale de suffixe, différences

¹Cet article est la version allégée d'un manuscrit plus long qui circule depuis 1983 et est basé sur une communication à un séminaire du département de linguistique de l'université tenu en avril 1981. Nous remercions les nombreuses personnes qui par leurs commentaires et suggestions nous ont encouragé à préparer un document publiable. Nous remercions tout particulièrement le Professeur Russell Schuh et le consultant anonyme de *Studies in African Linguistics* pour leurs remarques pertinentes et leurs suggestions, lesquelles ont permis de simplifier considérablement la présentation retenue ici. Bien entendu nous portons seul l'entière responsabilité des points de vue exprimés et des erreurs éventuelles.

qui servent de fondement à la thèse plus largement acceptée (et plus modeste, il est vrai) de l'existence de radicaux CVC en plus des radicaux CV ("hypothèse CV(C)"). Le développement de ces points suivra le plan suivant:

1. Présentation synoptique de quelques aspects de la structure du mooré
2. Caractérisation de la consonne finale de radical (C+)
3. Les différences de comportement entre C+ et +C
4. Quelques conséquences de la non reconnaissance de radicaux CVC en mooré
5. Conclusion

1. Présentation Synoptique de Quelques Aspects de la Structure du Mooré

Nos remarques seront intentionnellement sommaires et fragmentaires. Le lecteur intéressé par de plus amples informations sur le mooré pourra consulter les documents mentionnés dans la bibliographie.

1.1. Généralités sur le mooré. Parlé comme première langue par près de la moitié de la population du Burkina Faso (ex Haute-Volta), le mooré a fait l'objet de nombreuses descriptions (comparativement à d'autres langues du pays) dont les plus extensives sont Alexandre [1953], Peterson [1971], Canu [1973], Nikiema [1976], Kabore [1980] et Kinda [1983]. Du point de vue génétalogique il est classé parmi les langues gur de la grande famille Nigéro-Congolaise [Greenberg 1970] et plus précisément dans la sous-famille Oti-volta des langues voltaïques [Manessy 1975]. Parmi les langues géographiquement proches du mooré on peut citer le fulfuldé, le gulmancéma, le bisa, le kasim, le numi, le lyélé et le san.

Le mooré connaît des variations régionales qui ne gênent nullement l'intercompréhension. Les dialectes/parlers principaux sont, selon la Sous-Commission Nationale du mooré (organe officiel d'étude du mooré),

- le *yaadre*, parlé au Nord de la région mooréphone,
- le *taoolende*, parlé à l'Ouest,
- le *sarende*, parlé à l'Est,
- le *lallweogo*, le *wubrweogo* et le *zundweogo*, parlés au centre, ainsi que dans les environs de Waogdo (Ouagadougou), la capitale.

Il importe cependant de mentionner qu'il n'existe pas à ce jour d'étude dia-

lectale précise et à jour sur le mooré.

1.2. Conventions orthographiques. Nous suivrons le code orthographique adopté par la Sous-commission Nationale du mooré et contenu dans l'arrêté (Raabo) ministériel mentionné dans la bibliographie. Les écarts que l'on trouvera ici concerneront :

1) La notation des occlusives sourdes en position non initiale: nous reflèterons les résultats de l'application de la règle d'assourdissement automatique des occlusives (cf. R 10 au 1.5.2 ci-dessous). Pour une question de commodité, nous retiendrons donc les occlusives géminées dans cette position, conformément aux réalisations phonétiques.

2) La notation des tons: les tons ne sont pas notés dans l'orthographe courante du mooré. Nous les noterons ici en utilisant les conventions habituellement suivies dans les descriptions du mooré depuis le travail de Peterson [1971]:

- a) Le ton haut est noté par un accent aigü placé sur la première voyelle à gauche de chaque syllabe (unité porteuse de ton en mooré).
- b) Le ton bas est noté par un accent grave.
- c) Ne sont notés que les changements de tons: toute syllabe qui ne porte pas de marque tonale est prononcée sur le même registre que la syllabe porteuse de marque tonale située à sa gauche.
- d) Une succession d'accents aigüs représente des tons hauts qui abaissent graduellement.

Une notation du type $C\bar{V}^{\grave{}}$ ou ... $C\bar{V}^{\acute{}}$ sera utilisée chaque fois qu'un ton bas ou haut (abaissé) flottant suivra un ton différent non noté en vertu de la convention ci-dessus. Cette dernière notation a été proposée par Kabore [1980].

Enfin nous introduirons un schwa comme support tonal là où la marque tonale devrait autrement être portée par une consonne non nasale, comme au (7c)

1.3. Aspects de la phonologie du mooré. Les analyses du système vocalique ont mis en évidence 7 voyelles orales (i, ɪ, e, a, o, ʊ, u) et 5 voyelles nasales (ɨ̃, ẽ̃, ǣ̃, ɔ̃, ũ̃). Il y a des oppositions de surface entre voyelles brèves et voyelles longues, et la longueur peut affecter chacune des voyelles

mentionnées. La quantité vocalique est cependant prévisible, comme on le verra plus loin (cf. R 5 au 1.5.1).

Le système consonantique comprend les phonèmes suivants: p, b, m, f, v, s, z, d, l, n, r, y, yn (nasale palatale), k, g, h et ' (occlusive glottale). Toutes les consonnes peuvent apparaître à l'initiale, à l'exception de yn et de ', qui sont distinctifs seulement en position non initiale. Les phonèmes v, z et les occlusives sourdes sont en principe également exclues de la position médiane; elles n'y apparaissent qu'à la faveur de processus de réduplication, pour ce qui est de v et de z, et de dévoisement pour ce qui est des occlusives sourdes (cf. infra).

Du point de vue tonal, le mooré a un système de tons en terrasse qui exploite deux tons de base (haut et bas) et qui met en oeuvre les processus de "downdrift" et de "downstep" [Peterson 1971, Kinda 1983].

Les structures syllabiques rencontrées sont:

(1) V	a.	<u>à</u> bée	'où est-il?'
	b.	<u>à</u> dá	'celui-ci'
VC	c.	<u>á</u> bsè	'punaises'
	d.	<u>á</u> dmà	'Adama' (nom de personne)
C (=N)	e.	<u>h</u> -gao	expression de menace
	f.	<u>h</u> -yé	'oui'
CV	g.	<u>z</u> ú	'voler'
	h.	<u>s</u> íí	'silencieusement'
CVC	i.	<u>z</u> óm	'farine'
	j.	<u>g</u> ésré	'spectacle'

Les combinaisons sont évidemment possibles, non sans restrictions. On notera néanmoins que les mots sont souvent mono- ou disyllabiques.

1.4. Aspects de la morphologie. Les lexèmes sont dans leur majorité constitués d'un radical suivi d'un ou de plusieurs suffixes. Les suffixes sont, dans les nominaux comme dans les verbaux, de la forme V, C ou CV. Le système suffixal étant assez riche, nous présenterons ci-dessous la liste des suffixes rencontrés.

(1) Les Suffixes nominaux et adjectivaux²

<u>Forme CV</u>			<u>Forme V</u>	<u>Forme C</u>
-ba	-ya	-la	-a	-m
-ga	-go	-le	-ɩ	
-se	-do	-bo		
-re	-fo			

Le système de classes nominales est doublé d'un système de "genres" (selon la terminologie de Houis [1972]). Les appariements les plus réguliers de suffixes dans les oppositions de nombre (singulier/pluriel) sont les suivants:

<u>Singulier</u>	<u>Pluriel</u>		
-a	-ba	pága, págba	'femme(s)'
-ga	-se	sìlgá, sìlsé	'épervier(s)'
-re	-(y)a	kódre, kóda	'vieux'
		zùurí, zùýá	'bracelet(s)'
-go	-do	wóbgò, wóbdò	'éléphant(s)'
-fo	-∅, a	káafó, kí	'mil'
		gèonfó, gèamá	'tresse(s)'
-la	-le	pùglá, pùglí	'béret(s)'
-m	-ɩ	tì-véndém, tì-véndí	'comprimé(s)'

Signalons que le pluriel des mots qui n'entrent dans aucune classe et/ou qui échappent au système des genres se fait par l'emploi de ramba après le mot.

(ii) Les suffixes verbaux

Les suffixes pouvant s'adjoindre à un radical dans la formation des verbes sont moins nombreux. Il s'agit de:

²Nous suivrons dans ces tableaux la présentation habituelle des suffixes du mooré. Nous pensons maintenant que l'analyse traditionnelle n'est pas entièrement satisfaisante (cf. Nikiema [en préparation]) mais nous nous en contenterons ici étant donné qu'aucun de nos arguments sur les radicaux n'en dépend cruciallement.

(4)	-be	<u>zòmbe</u>	'monter'	-me	<u>zàgme</u>	'démanger'
	-de	<u>rúudè</u>	'uriner'	-le	<u>rígliè</u>	'poser'
	-ge	<u>pàbge</u>	'avoir'	-se	<u>bársè</u>	'baisser le prix'

On assiste souvent à un appariement *ge/se* pour opposer un procès enclenché une fois ou pour un seul objet et un procès enclenché plusieurs fois ou pour plusieurs objets.

(iii) La voyelle *e* en finale de mot

Les seuls mots se terminant par une consonne sont les nominaux et adjectivaux terminés par *m* et les mots formés par redoublement consonantique (cf. 2.4.2 ci-dessous). Tous les autres mots peuvent ou doivent à l'état isolé se terminer par une voyelle. La voyelle utilisée en l'absence de voyelle suffixale précise est *e* (parfois réalisé *i* lorsque les conditions d'harmonie décrites par R 1 au 1.5 sont remplies):

(5) a.	wíd+V	→	wíde	'critiquer'
b.	vél+V	→	véle	'avalier'
c.	gàm+V	→	gàme	'attrapper'
d.	pòg+V	→	pògé	'caleçon' (emprunt)
e.	zũ+n+V	→	zũunì	'noix de karité'
f.	wùb+V	→	wùbe	'vomir'
g.	tìs+V	→	tìsi	'tousser'
h.	lór+V	→	lórè	'automobile' (emprunt)

Nous considérons donc que dans ces cas la voyelle finale (*e/i*) joue le rôle de voyelle de soutien et *y* est insérée par la règle R 7.

1.5. Quelques processus morphophonologiques courants. On constatera dans notre corpus l'application systématique des règles ci-après à l'intérieur du mot phonologique:

R 1. *Harmonie vocalique*

- (a) Les voyelles suffixales *e*, *i* et *o* se réalisent respectivement [i], [i] et [u] lorsque la voyelle radicale est *i*, *u* ou leurs correspondantes nasales.

- | | | | | | |
|--------|-------|-------------|-----|-------|------------------|
| (6) a. | rìdge | 'coincer' | a'. | rìdǵì | 'écraser' |
| b. | búdgè | 'traverser' | b'. | búdgì | 'verser' |
| c. | kìndí | 'vagin' | c'. | kìndí | 'perles' |
| d. | rùmdé | 'préférée' | d'. | rùmdi | 'genou' |
| e. | púvgò | 'champ' | e'. | púugu | 'fleur' |
| f. | vìdó | 'vides' | f'. | vìidù | 'hibous' |
| g. | gídbo | 'barrage' | g'. | gídbú | 'enchevêtrement' |
| h. | yóodí | 'brûlables' | h'. | yúudí | 'buvables' |

(b) Les voyelles adjacentes aux voyelles hautes (i, ɪ, ɨ, u, ũ, ʊ) s'harmonisent en aperture et en tension avec elles, de sorte que des séquences telles que

$$\left\{ \begin{array}{c} i \\ \text{ɪ} \end{array} \right\} \left\{ \begin{array}{c} e \\ o \\ a \end{array} \right\} \quad \text{ou} \quad \left\{ \begin{array}{c} u \\ \text{ũ} \end{array} \right\} \left\{ \begin{array}{c} o \\ e \\ a \end{array} \right\}$$

sont strictement interdites, du moins en surface.

R 2. Introduction de voyelles suffixales dans le radical

(a) Introduction de a dans le radical

Dans les nominaux, la voyelle suffixale a est introduite dans le radical, en deuxième position, après les voyelles e et o.

$$\emptyset \rightarrow a / \left\{ \begin{array}{c} e \\ o \end{array} \right\} \text{ ___ (V)(C)+(C)a\#}$$

- | | | | | | |
|--------|---------|------------|-----|----------|------------|
| (7) a. | bédré | 'attaches' | a'. | béadà | 'grands' |
| b. | gòbsé | 'gauches' | b'. | gòabá | 'gauches' |
| c. | lòetésè | 'attaches' | c'. | lòaetégà | 'attache' |
| d. | lèòke | 'répondre' | d'. | lèaokdá | 'répondre' |

(b) Introduction du o de go dans le radical

La voyelle o du suffixe go est introduite dans le radical, à droite d'une voyelle non arrondie.

$$\emptyset \rightarrow o / \left[\begin{array}{c} \text{V} \\ \text{-arrd} \end{array} \right] \text{ ___ (C)+C}_0\text{+go}$$

- | | | | | | | | | |
|--------|---------|-------------------------------------|----------|-----------------------------|---------|---------------|--------|-----------|
| (8) a. | pił+go | $\xrightarrow{\text{R } 2\text{b}}$ | piol+go | $\xrightarrow{\text{R } 1}$ | piul+gu | \rightarrow | píulgu | 'grenier' |
| b. | bid+go | \rightarrow | biød+go | \rightarrow | biud+go | \rightarrow | bíudgo | 'oseille' |
| c. | pest+go | \rightarrow | peost+go | \rightarrow | peos+go | \rightarrow | péosgò | 'mouton' |

d. bǎn+go → bǎon+go → bǎon+go → bǎongó 'circoncision'

R 3. Insertion de e

La voyelle e est insérée entre une voyelle arrièrè (u, ʊ, o, a et nasales correspondantes) et une consonne palatale (y, yn) adjacente.

V
 ∅ → e / [+arri] ___ y(n)

- (9) a. àyn → àeyn 'qui?'
 b. láyà → láeyà 'hâches'
 c. zòynsé → zòeynsé 'aveugles'
 d. l'ùyé → l'ùeyá 'genre de perdrix'
 e. zùynsí → zùeynsí 'mettre en désordre'

Compte tenu de son conditionnement phonétique la voyelle insérée par cette règle n'est pas représentée dans l'orthographe.

R 4. Coalescences et diphtongaisons

Selon les dialectes, les groupes de voyelles (engendrées ou non par les règles d'insertion vocalique) se contractent ou sont réalisées comme des diphtongues, comme suit:

iu = [ü], [iw]	eo = [ö], [ew]	ae = [ɛ], [ay]
ɪʊ = [jü], [ɪw]	ea = [ɛ], [ya]	ao = [ɔ], [aw]
	eao = [œ], [ɛw], [yaw]	aeo = [œ], [ɛw]
ui = [wi], [uy]	oa = [ɔ], [wa]	
ʊɪ = [wɪ], [ʊy]	oae = [wɛ], [ɔy], [way]	

R 5. Allongement vocalique

Une voyelle située dans le domaine du radical s'allonge lorsqu'elle est immédiatement suivie d'une consonne suffixale.

V → [+long] / ___+C

Cette règle, initialement découverte par Houis [1960] a été systématisée dans Peterson [1971:24, 74-76] pour couvrir d'autres cas que ceux décrits par Houis. Nous la considérons comme une règle très générale ayant très peu d'exceptions.³ Elle rend compte de presque tous les cas d'allongement à l'inté-

³L'analyse traditionnelle des suffixes fait que des mots comme nugu ,

rieur du mot,⁴ notamment dans

- (10) a. báaga (ba+ga) 'chien'
 b. bóvse (bv+se) 'chèvres'
 c. yíilè (yi+le) 'chanter'
 d. tùungú (tu+m+go) 'action d'errer'

Dans les groupes de voyelles (telles que ceux créés par les règles d'insertion mentionnées ci-dessus) c'est la voyelle la plus à droite, qui est en contact avec la consonne suffixale, qui s'étire:

- | | R 2 | | R 5 | | |
|---------|--------|---|---------|---|---|
| (11) a. | ko+d+a | → | koa+d+a | → | koa+d+a → kóaadà ⁵ 'cultivateur' |
| b. | boe+ga | → | boae+ga | → | boae+ga → bóaeegà 'bouc' |
| c. | leo+ga | → | leao+ga | → | leao+ga → léaoogà 'hameçon' |
| d. | vi+go | → | vi+go | → | vi+go → vívógó 'vide' |
| e. | goe+go | → | goeo+go | → | goeo+go → góeoogó 'faucille' |
| f. | bui+go | → | buio+go | → | buio+go → bùiuugú 'ovule de batracien' |
| g. | toe+do | → | ----- | → | toe+do → tòeedó 'fruit de baobab' |

nusi 'main(s)' et pvga, pvse 'ventre(s)' apparaissent comme des exceptions à la règle d'allongement, ces mots étant généralement mis dans les "genres" go/se et ga/se respectivement. La réanalyse que nous proposons dans Nikiema [en préparation] évite cette difficulté en faisant de la consonne médiane une consonne radicale. Les seuls vrais exceptions à la règle d'allongement ne seraient plus que des mots tels que nifu, nini 'oeil, yeux' dont on penserait que le radical est nin+.

⁴Pour plus de détails sur l'allongement vocalique en mooré, voir Peterson [1971:74 et suiv.] et Nikiema [1976:141-150]. Les autres cas d'allongement vocalique non décrits par cette règle découlent de processus d'assimilation ou de redoublement, e.g.

Assimilation: ki+ame → kiime 'c'est mort'

Redoublement: tuu 'tout noir'

⁵Houis [1974:22] analyse ce mot comme étant composé de "a) ko radical "sarcler"... b) le segment (aa) dont nous ne pouvons expliquer le conditionnement, mais qui n'est pas significatif. c) d- appartient à un inventaire fermé de monèmes..." C'est la règle d'insertion de la voyelle suffixale dans le radical (R 2a) et la règle d'allongement vocalique (R 5) qui rendent compte de la séquence aa.

R 6. *Elision vocalique*

Une voyelle suffixale précédée de consonne s'élide devant le segment ou le mot qui suit, à moins que n'intervienne une pause importante.

$$V \rightarrow \emptyset / \left\{ \begin{array}{l} C+ \\ +C \end{array} \right\} \text{ ___ } [+segment]$$

Comparer (12) et (12'):

- | | | | | |
|-------|----|-------|---------------------|--------------------------|
| (12) | a. | laaga | (la+ga) | 'plat' |
| | b. | rɔkko | (rɔg+go) (cf. R 10) | 'marmite' |
| (12') | a. | laag | la rɔkko | 'un plat et une marmite' |
| | b. | rɔkk | la laaga | 'une marmite et un plat' |

R 7. *Insertion de voyelle de soutien*

La voyelle e est insérée après une consonne occupant la position de coda syllabique.

La formulation ci-dessus reste approximative, compte tenu des remarques faites au 1.4 (iii) ci-dessus, mais nous nous en contenterons dans ce travail.

1.5.2. Règles intéressant les consonnes. Trois règles retiendront notre attention:

R 8. *Alternances l ~ n*

- (a) l devient n après une nasale, de sorte qu'une séquence du type $\tilde{V}l$ n'est pas attestée. Le suffixe verbal le est réalisé ne même lorsqu'il est séparé de la voyelle nasale par une consonne:

- | | | | | |
|------|----|-------|----------|-------------|
| (13) | a. | gógnè | (góg+le) | 'grommeler' |
| | b. | sěgne | (sěg+le) | 'sceindre' |

Cette règle ne s'applique cependant pas dans le parler *sarembe* (est de la zone mooréphone) où on dit:

- | | | | | |
|------|----|-------|-------------|------------|
| (14) | a. | màlge | pour mènege | 'arranger' |
| | b. | yělgè | " yěnegè | 'fondre' |

- (b) l devient n devant d :

- | | | | | |
|------|----|-----------|-----------|--------------|
| (15) | a. | vel+d+ame | → véndamé | 'ça s'avale' |
| | b. | yol+do | → yóndo | 'sacs' |

On notera que cette règle ne s'applique pas à ll (l géminé):

- (16) a. kɪl+lɛ+d+ame → kʰɪlɪdámé 'ça se penche'
 b. kol+lɛ+d+a → kòalɪdá 'protecteur'

R 9. Alternance r ~ d et r ~ l

(a) r devient d après une consonne nasale:

- (17) a. gom+re → gómðè 'parole'
 b. gɪn+re → gʷɪndì 'grappe'

(b) r s'assimile entièrement à un l précédent:

- (18) a. gel+re → géllé 'oeuf'
 b. bul+re → búllì 'espèce'

R 10. Assourdissement d'occlusives sonores

Les occlusives sonores géminées (bb, dd, gg) s'assourdissement à moins qu'elles ne soient précédées d'une consonne nasale homorganique.⁶

- (19) a. b+b → p+p tɪb+be → tìppe 'soigner'
 b. d+d → t+t bʊd+d+a → bʊtta 'seneur'
 c. g+g → k+k zag+ga → zàkká 'concession'

Tous ces mots sont transcrits avec un seul p, un seul t et un seul k dans l'orthographe courante du mooré (on écrit donc tìppe, bʊta et zàka) du fait qu'il n'y a pas, au plan phonologique, d'opposition pp/p, tt/t, kk/k à l'intérieur du mot en mooré. On ne devrait cependant pas conclure à partir de cette pratique orthographique qu'au niveau morphologique il n'y aurait qu'une seule occlusive dans cette position: ni la réalisation phonétique ni le découpage en syllabes ne sont les mêmes dans

- (20) a. wà ká 'viens ici' et a'. wòakká (wog+ga) 'entrouvert'
 b. tì to 'va piler' et b'. tìtto? (tɪd+do) 'des gris-gris?'

⁶Kabore [1980:35] note que la transformation dd → tt n'a pas lieu si d est précédé d'une consonne nasale:

zɪnd+d → zɪndd (*zɪntt) 's'asseyant'

La formulation de la règle R 10 tient compte de cette remarque et prévoit que la présence d'une consonne nasale immédiatement à gauche des occlusives géminées bloquera l'assourdissement même dans le cas de bb et gg.

Les occlusives ne sont pas aussi soutenues dans la prononciation de (20a, b) que dans (20a',b'); de plus, (20a,b) ont la structure syllabique CV.CV alors que (20a',b') sont prononcés avec la structure syllabique CVC.CV.

1.5.3. Quelques processus tonals. Nous en mentionnerons trois tirés des descriptions de Peterson [1971] et de Kinda [1983].

R 11. *Polarisation*⁷

Dans les nominaux le ton du suffixe classificatoire est l'opposé de celui du radical:

- (21) a. zag+ga → zakka 'concession'
 B B H
 b. pes+go → peosgo 'mouton'
 H H B

R 12. *Relèvement du ton du radical* (voir note 7)

Le ton bas de certains radicaux se relève généralement au contact d'un suffixe. (Les conditions exactes d'application de cette règle, si ça en est une, sont encore mal comprises).

- (22) a. bi+ga → biŋga 'enfant'
 B H H
 b. so+bo → soobo 'se laver'
 B H H

R 13. *Downstep*

(a) Abaissement d'un ton haut:

Le deuxième ton haut d'une séquence de tons HBH s'abaisse d'un palier.

HBH → HBH₁ (H₁ = ton haut abaissé d'un palier)

(b) Assimilation d'un ton bas par un ton haut:

Un ton bas encadré de tons hauts est relevé au même niveau que celui du ton haut précédent.

La combinaison de ces deux processus (ou l'élision d'une voyelle à ton

⁷Nous venons de prendre connaissance de l'article de Kenstowicz et Nikiema [1986] analysant différemment ce processus et d'autres phénomènes tonals en mooré.

bas dans ce contexte) produit des tons "moyens" s'opposant en surface au ton haut et au ton bas après un ton bas. Dans cette conception la dérivation d'un mot comme sapaolgo 'manque de pluie, sécheresse' impliquerait l'orchestration suivante:

(23) Représentation sous-jacente:	sa-pa +go
	B B
Polarisation (R 11)	B B H
Relèvement ton radical (R 12)	H B H
Downstep (R 13a)	H B H ₁
Assimilation (R 13b)	H H H ₁
Processus divers	[sapaolgo]
	H H H ₁

Nous pouvons à présent aborder le problème des radicaux CVC, thème central de la présente étude.

2. Caractérisation de la Consonne Finale du Radical (C+)

2.1. Quelques précisions préliminaires. Il nous paraît utile d'apporter les précisions suivantes:

(1) Le radical est la forme lexématique la plus simple et la plus appropriée (d'un point de vue stratégique) qu'il faille poser dans la représentation sous-jacente des mots pour pouvoir mieux expliquer le fonctionnement de la langue dans une perspective synchronique. Son contenu sémantique peut parfois être difficile à discerner. Dans le cas du mooré il est constitué d'éléments segmentaux et d'un ton de base figurant dans la représentation sous-jacente de chaque lexème.

(2) Dans une analyse synchronique comme celle que nous entreprenons ici, on peut devoir poser plusieurs radicaux pour des mots de la même famille.

(3) Nos exemples seront pris des nombreux dialectes intercompréhensibles du mooré mentionnés plus haut, notamment des parlers/dialectes du centre.

(4) Afin de faciliter la comparaison entre notre analyse et les analyses concurrentes, notamment celle de Kabore [1980], notre cadre théorique restera proche de celui de la phonologie générative classique adopté dans Nikiema [1976], sauf indication expresse.

2.2. La structure des radicaux dans notre analyse. Dans un travail antérieur [Nikiema 1976] nous avons retenu quatre structures radicales fondamentales pour le mooré, à savoir:

- (24) CV
 CVC
 $CV_i V_j C$
 $CV_i V_j$ (où $V_i \neq V_j$)

Nous continuons de penser que ces structures sont essentiellement correctes et qu'elles permettent d'expliquer certains aspects importants du fonctionnement du mooré. Nous soutenons donc que le mooré comporte des radicaux de structure CVC en plus de ceux de structure CV. Etant donné que l'existence de structures radicales CV n'est pas mise en cause, notre discussion portera exclusivement sur la justification des structures CV(V)C+.

2.3. La nature de C+. Les consonnes pouvant occuper la position de C+ sont en nombre limité. On ne rencontre en effet que b, d, g, m, n, yn, l, r, s et très rarement f. Il s'en suit que pour nous,

(a) C+ n'est pas une consonne prénasalisée: Houis et Bunkungu admettent comme consonnes finales de radical des "phonèmes prénasalisés": mb, nd, ng pour Houis [1972], ng seulement pour Bunkungu [1971]. Mais nous avons déjà montré que les soit-disant "phonèmes prénasalisés" étaient en fait des groupes de consonnes [Nikiema 1976:98-101] pouvant être facilement dissociés dans une analyse morphologique. Nous analysons donc toute consonne située après C+ comme étant un suffixe.

(b) C+ n'est jamais une occlusive sourde: La présence de toute occlusive sourde en position médiane dans les mots autoctones sera attribuée à l'effet de la règle d'assourdissement (R 10) présentée plus haut.

Examinons à présent les processus morphophonologiques pouvant affecter une consonne finale de radical (C+) selon notre conception des choses.

2.4. Les modifications possibles de C+.

2.4.1. Alternances consonantiques (C+ → C'+). La dernière consonne du radical, si elle n'est pas effacée, peut être transformée de diverses manières.

Il peut s'agir de changements de point ou de mode d'articulation. Le conditionnement de ces transformations est souvent impossible à déterminer au stade actuel du développement de la langue. Cependant le nombre limité de consonnes finales de radical limite également la nature des variantes observables.

a. Alternances g ~ d, g ~ s

On peut les observer dans les paires ci-dessous:

(25) g ~ d

a. lókkè	(lóg+ge)	'détacher' (singulier)
b. lódgè	(lód+ge)	'détacher' (singulier)
c. ròg-(yáangà) case-est	(ròg+)	'(fond de la) case'
d. ròttó	(ròd+do)	'cases'
e. tàkke	(tág+ge)	'tirer'
f. tàttame	(tád+d+ame)	'en train de tirer'
g. nùkki	(nùg+ge)	'faire saillie'
h. nùdgi	(nùd+ge)	'faire saillie'
i. ràglém	(ràg+l+m)	'verge en érection'
j. ráttém	(rád+d+m)	'désir sexuel'
k. wékkè	(wég+ge)	'diviser en deux'
l. wédgè	(wéd+ge)	'diviser en deux' (chirurgie)

(26) g ~ s

a. wékkè	(wég+ge)	'diviser en deux'
b. wése	(wés+e)	'diviser en deux' (plusieurs choses)
c. bùkki	(bùg+ge)	'déterrer' ⁸
d. bùsi	(bùs+e)	'enterrer'
e. tòkke	(tòg+ge)	'tomber goutte à goutte'
f. tòsge	(tòs+ge)	'goutter' (singulier)
g. m̀ikki	(m̀ig+ge)	'devenir aigre'

⁸Le suffixe ge sert tant comme marque du singulier dans les verbes que comme inversif, comme c'est le cas ici.

h. m̀l̀sgá⁹ (m̀l̀s+ga)⁹ 'aigre'

On notera que ces alternances n'ajoutent pas nécessairement une quelconque nuance sémantique.

b. Alternances b ~ g et b ~ d

(27) b ~ g

a. f̀kká	(f̀g+ga)	'éventail'
b. f̀bi	(f̀b+e)	'venter'
c. tábe	(táb+e)	'piétiner'
d. táge	(tág+e)	
e. ẁkke	(ẁg+ge)	'ramasser' ¹⁰
f. ẁbe	(ẁb+e)	

(28) b ~ d

a. f̀bge	(f̀b+ge)	'faire sortir de son enveloppe en pressant (graine)'
b. f̀dge	(f̀d+ge)	'faire sortir de son enveloppe en pressant (gland)'
c. ỳbe	(ỳb+e)	'se retrécir'
d. ỳde	(ỳd+e)	
e. t̀ppe	(t̀b+be)	'soigner'
f. t̀ttó	(t̀d+do)	'soins'
g. r̀bdo	(r̀b+do)	'ripailles'
h. r̀tta	(r̀d+d+a)	'mangeur'

c. Alternances b ~ m

Elles paraissent très rares. Les candidats possibles que nous avons pu trouver sont

⁹Nous défendons plus loin l'hypothèse que la deuxième consonne (la 2^e à droite) dans ces mots correspond à C+ mais a été détachée du radical par un autre processus, la morphémisation (voir le 2.4.4 ci-dessous), ce qui permet à la règle d'allongement vocalique de s'appliquer.

¹⁰Cf. à ẁkkà f̀ttá n bā = à ẁbà f̀ttá n bā 'il s'est enseveli dans les habits'.

(29) a.	yúbgi	(yúb+ge)	}	'oublier'
b.	yĩmi	(yĩm+e)		
c.	sábe	(sáb+e)	}	'entasser'
d.	sàme	(sàm+e)		
e.	pàbge	(pàb+ge)	}	'obtenir'
f.	pàame	(pa+me) ⁹		
g.	pábe	(páb+e)		'battre'
h.	pĩmi	(pĩm+e)		'donner des coups'

Ces rapprochements ne sont cependant possibles qu'en prenant également en considération les modifications affectant les voyelles ainsi que les variations tonales.

d. Alternances d ~ s

(30) a.	kúdre	(kùd+re)		'vieux, vieilli'
b.	kúse	(kùs+e)		'vieux' (feuilles)
c.	kúskuugu	(kùs+ku+go)		'très vieux' (personne)
d.	zítà	(zíd+d+a)		'porteur de fardeau'
e.	zúbsgó	(zís+go)		'lourd, pesant'
f.	mídgì	(míd+gi)		's'humidifier'
g.	mádgè	(mád+ge)		'humecter'
h.	máasré	(má+s+re) ⁹		'humide'
i.	nùdgi	(nùd+gi)		'faire saillie'
j.	nùsss...	(nùs+)		'faisant saillie' (onomatopée)
k.	yùddd...	(yùd+)		'tout rouge' (onomatopée)
l.	yùsss...	(yùs+)		'tout rouge' (onomatopée)
m.	góettá	(góed+d+a)		'dormeur'
n.	gúsì	(gús+e)		'dormir'

e. Alternances d ~ n

(31) a.	móde	(mód+e)		'enfler'
b.	mónsem	(món+s+m)		'enflure'
c.	góetta	(góed+d+a)		'dormeur'

d.	g ^o en-g ^o ettá	(g ^o en-g ^o ed+d+a)	'dormeur' ("dormeur de sommeil")
e.	mídgì	(mí+d+ge)	's'humecter'
f.	mínsì	(mín+se)	'pleuvoir (pluie fine)'
g.	g ^f di	(g ^f d+e)	's'entremêler'
h.	g ^ĩ n-g ^ĩ ttú	(g ^ĩ n+g ^ĩ d+do)	'liane (noire et tortueuse)'
i.	wídgì	(wí+d+ge)	'allumer'
j.	wíndgá	(wí+n+d+ga)	'soleil, lumière'
k.	médga	(méd+ga)	'tênu'
l.	méne	(méné+e)	'atrophier (membre)'
m.	síddd...	(sí+d+)	'tout silencieux' (onomatopée)
n.	s ^ĩ ndì	(s ^ĩ n+de)	'se taire'
o.	mìném	(mì+n+m)	'savoir'
p.	míttá	(mí+d+d+a)	'connaisseur, savant'

f. Alternances d ~ l

(32) a.	rítta	(ríd+d+a)	'mangeur'
b.	rìlge	(rìl+ge)	'nourrir (servir de nourriture)'
c.	kòdre	(kò+d+re)	'vieux'
d.	kòple	(kò+le) ⁹	'vieillir'
e.	mádgè	(mád+ge)	'mouiller, rafraîchir'
f.	málgè	(mál+ge)	'rafraîchir un liquide en l'agitant au vent'
g.	zíttà	(zíd+d+a)	'porteur'
h.	zílgè	(zíl+ge)	'faire porter'
i.	títtó	(tíd+do)	'remèdes'
j.	tìlge	(tìl+ge)	'guérir, échapper à la mort'
k.	làttèrè	(làd+d+re)	'plat'
l.	lálgè	(lál+ge)	'envoyer planer'

g. Alternances d ~ r

Autant cette alternance est systématique en début de radical, autant elle est rare en finale de radical. Nous avons pu relever quelques exemples à partir des rapprochements suivants:

- | | | | |
|---------|----------|----------|------------------------------|
| (33) a. | síddd... | (sí+d) | 'tout silencieux' |
| b. | síra | (sí+r+a) | 'silencieux' |
| c. | yèdgá | (yèd+ga) | 'postérieur, vagin, anus' |
| d. | yére | (yér+e) | 'se déplacer sur les fesses' |
| e. | gúdgì | (gúd+ge) | 'remuer (terre)' |
| f. | gúri | (gúr+e) | 'remuer (terre)' |

h. Alternances | ~ r

Elles ne paraissent pas non plus très nombreuses. On peut cependant faire les rapprochements suivants:

- | | | | |
|---------|--------------|------------------------|-----------------------------|
| (34) a. | tàré | (târ+ě) | 'être en possession de' |
| b. | tàlle | (tâl+l+e) | 'avoir eu, garder' |
| c. | yèré | (yèr+ě) | 'avoir un habit sur soi' |
| d. | yèelge | (yè+l+ge) ⁹ | 's'habiller' |
| e. | sùré | (sùr+ě) | 'être prosterné' |
| f. | sùlgi | (sùl+ge) | 'se prosterner' |
| g. | per-(k gləm) | (per-) | '(contrôle des) sentiments' |
| h. | pəlga | (pel+ga) | 'siège des émotions' |

Ce sont là les grands types d'alternances que nous avons pu constater. On remarque que certains mots de la même famille se retrouvent dans plusieurs cas d'alternance. Parmi les cas les plus frappants on peut signaler la famille *ri* et la famille *lab*.

- | | | |
|---------|---------|--------------------------|
| (35) a. | rì | 'manger' |
| b. | ríúbo | 'nourriture' (collectif) |
| c. | ríúbgó | 'nourriture' (sing.) |
| d. | ríúbo | 'nourritures, ripailles' |
| e. | rūmi | 'mordre' |
| f. | rítta | 'mangeur' |
| g. | ríttlém | 'à manger' |
| h. | rìlge | 'servir de nourriture' |
| i. | rìlsá | 'aliments' |

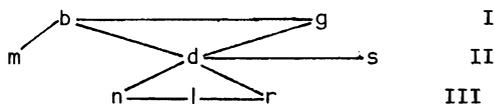
- (36) a. lákkè 'd'écoller quelque chose de plat'
 b. lábe 'aplatir'
 c. lábende 'plat'
 d. làmdé 'plat, écrasé'
 e. làmdge 's'appliquer contre'
 f. làttèrè 'plat'
 g. lásgè 'jeter à plat par terre'
 h. lálgè 'envoyer planer'
 i. láalè 'planer'

Ces cas sont rares cependant, bien qu'ils tombent tous dans des types d'alternance bien précis. Considérer les diverses consonnes en fin de radical dans ces mots comme des suffixes dérivatifs n'améliore pas notre compréhension des choses. En fait, les correspondances systématiques observées dans ces exemples ne peuvent pas être montrées si on considère *a priori* que tout ce qui vient après CV est un élément séparé, indépendant.

Beaucoup de questions peuvent être soulevées à propos de ces alternances, en dehors du problème général déjà évoqué de leur conditionnement: Existe-t-il des contraintes de quelque nature limitant les types et les variétés d'alternances possibles? Trouve-t-on dans les langues proches du mooré des alternances similaires? Comment doit-on traiter de tels faits dans une analyse synchronique?

Pour ce qui est des contraintes, nos premières observations suggèrent que les alternances ci-dessus, quoique complexes, ne sont pas absolument asystématiques. Si nous considérons que chaque segment envisagé ci-dessus contrôle un certain réseau de variance, les alternances consonantiques décrites jusque là peuvent être comme suit:

(37) Réseau de contrôle des alternances consonantiques:



Il ne semble pas y avoir d'alternances entre les éléments non reliés par un trait. Il nous semble également que toute alternance entre les éléments du

niveau I et ceux du niveau III passe nécessairement par le contrôleur de niveau intermédiaire. En d'autres termes, on ne trouve pas en général d'alternance $b \sim n$ par exemple dans une famille donnée de mots sans qu'on ne puisse justifier même hypothétiquement $b \sim d$; de même, (37) suggère qu'il n'y a pas d'alternance $b \sim s$ sans $b \sim d$. Ces restrictions méritent cependant d'être creusées davantage.

Nous n'avons pas non plus suffisamment de données nous permettant de répondre de façon précise à la deuxième question. Mais les observations de Westermann et Ward [1933:68 et suiv.], Manessy [1975:34 et suiv.] indiquent que les alternances $d \sim r \sim l$ sont assez fréquentes dans beaucoup de langues africaines et dans les langues gur.

Le conditionnement de ces alternances étant impossible à déterminer au stade actuel du développement de la langue, c'est dans le lexique et grâce aux mécanismes habituels de traitement des comportements idiosyncratiques ou exceptionnels que l'on pourra en rendre compte de façon adéquate.

Nous examinons les autres procédés modifiant la consonne finale du radical dans 2.4.2-5.

2.4.2. Le redoublement consonantique ($C_1 + \dots + C_1 C_1 C_1$). Un certain nombre d'idéophones sont formés par la répétition de la consonne finale du radical:

- | | | |
|---------|--------------------|---|
| (38) a. | kíllll... | cri d'acclamation |
| b. | rõnnn... | idée de déploiement |
| c. | ròlll... | idée de déploiement |
| d. | fásss... | clair, limpide |
| e. | síddd... | idée de silence total, absence de bruit |
| f. | kèrrr... | idée d'alignement |
| g. | fàp... | idée de choc à plat contre le sol |
| h. | wímm ¹¹ | tout chaud |

¹¹Le nombre de répétitions (2,3...) varie un peu selon la nature de la consonne. L'assourdissement de bb en p ne permet plus de nombreuses répétitions au (38g), mais cela ne semble pas être une règle générale. En tout état de cause, il y a toujours au moins 2 consonnes en cas de redoublement consonantique. On notera enfin que l'assourdissement des occlusives semble facultatif lorsque la séquence d'occlusives est créée par un processus de redoublement:

Les radicaux servant de base à ces idéophones se retrouvent souvent dans la formation de verbes exprimant la même idée. Ainsi, à partir des radicaux CVC de ces éléments, on peut former:

- | | | | |
|---------|--------|------------------------|----------------------------------|
| (39) a. | kí sì | (kí +se) | 'acclamer' |
| b. | rónegè | (rón+ge) ¹² | 'déployer' |
| c. | rólǵè | (ról+ge) | 'déployer' |
| d. | fásgè | (fás+ge) | 'clarifier, préciser, éclaircir' |
| e. | síndì | (sí +de) | 'se taire' |
| f. | kérgè | (kér+ge) | 'aligner' |
| g. | fábgè | (fáb+ge) | 'jeter à plat contre le sol' |
| h. | wímsè | (wím+se) | 'rechauffer' |

2.4.3. L'effacement de la consonne finale du radical (C+ + Ø). L'effacement de la consonne radicale, qui est très limité en position initiale, semble plus fréquent en finale de radical. Le processus peut affecter toutes les consonnes occupant la position C+ à l'exception de m pour lequel nous n'avons pu trouver d'exemple probant:

- | | | | |
|---------|-----------|----------|--------------------------------|
| (40) a. | fúbge | (fúb+ge) | 'aspirer' |
| b. | fóogè | (fó+ge) | 'aspirer' |
| c. | dáb-táttè | (dáb+) | 'jour 3 dans "il y a 3 jours"' |
| d. | dáare | (dá+re) | 'jour' |
| e. | zàppe | (zàb+be) | 'raccomoder' |
| f. | zà | (zà+) | 'rafistoler' |
| (41) a. | wáafó | (wág+fo) | 'serpent' |
| b. | mìkki | (mìg+ge) | 'devenir aigre' |
| c. | mí-mí | (mì+) | 'goût aigre' |

habbb... / happp... bruit d'eau coulant en grande quantité

suddd... / sutt... idée de silence total

¹²Les conventions orthographiques du mooré veulent qu'une voyelle épenthétique soit intercalée entre la nasale et un g ou un s adjacents pour montrer que la nasale dans ce cas est prononcée comme une consonne apicale et non comme une nasale vélaire ou palatale.

	d.	tùge	(tùg+ə)	'aller'
	e.	tù	(tù+)	'aller' (V. aux.)
	f.	bùgse	(bùg+se)	'cogiter, tourner dans l'esprit'
	g.	bù	(bù+)	'juger'
(42)	a.	bènesè	(bènes+se)	'taillader'
	b.	bèese	(bè+se)	'tirer un trait, délimiter'
	c.	yéndè	(yén+re)	'dent'
	d.	yĩ	(yĩ+)	'mordre'
	e.	yéndè	(yén+re)	'unique, seul'
	f.	yé	(yé+)	'un'
(43)	a.	rálgè	(rál+ge)	'verser'
	b.	rágè	(rá+ge)	'verser'
	c.	yàlse	(yàl+se)	'(s')arrêter'
	d.	yàase	(yà+se)	'(s')arrêter'
	e.	tílgì	(tíll+gi)	'établir, fonder'
	f.	tí	(tí+)	'établir, fonder'
	g.	gàlme	(gàl+me)	'mélanger'
	h.	gàame	(gà+me)	'mélanger'
(44)	a.	kúrgè	(kúr+ge)	} 'couper'
	b.	kùvgè	(kù+ge)	
	c.	tèré	(tèr+é)	'avoir souvenance'
	d.	tèege	(tè+ge)	'se souvenir'
	e.	zàrà	(zàr+ra)	'être loin'
	f.	záage	(zá+ge)	'éloigner'
	g.	vúri	(vúr+re)	'traîner'
	h.	vú	(vu+)	'traîner'
(45)	a.	tòdsé	(tòd+se)	'frontières'
	b.	tòosé	(tò+se)	'frontières'
	c.	wèefó	(wèd+fo)	'cheval'
	d.	ròttó	(ròd+do)	'cases'
	e.	ròodó	(rò+do)	'cases'

f.	fúttù	(fúd+do)	'habits'
g.	fúugù	(fú+go)	'habit'
h.	síddd	(sí+d)	'silencieux'
i.	sívv	(sí+)	'silencieux'
(46) a.	fāse	(fās+e)	'arracher à plusieurs reprises'
b.	fā	(fā+)	'arracher de force'
c.	bõse	(bõs+se)	} 'mendier' ¹³
d.	bõose	(bõ+se)	
e.	zísdo	(zis+do)	'lourds'
f.	zí	(zi+)	'porter'
g.	pís-tā	(pis+)	'trente' ("10-3")
h.	píga	(pi+ga)	'dix'

L'effacement de la consonne finale du radical peut être lié à un usage dialectal ou idéolectal (cas d'utilisation de deux formes équivalentes), ou avoir un conditionnement d'ordre grammatical tel que formation du singulier ou du pluriel, adjonction d'un suffixe de verbe d'action à un verbe d'état, etc.

Il est important de remarquer que dans notre compréhension des choses, l'élision consonantique alimente la règle d'allongement vocalique (R 5). La chute de C+ provoquera un allongement vocalique partout où la voyelle radicale sera par ce processus mis en contact avec une consonne suffixale.

L'effacement de la consonne finale du radical n'est pas à confondre avec le processus de morphémisation sur lequel nous allons maintenant tourner notre attention.

2.4.4. La morphémisation (C+ → +C). Nous entendons par "morphémisation" l'incorporation de la consonne finale du radical dans la catégorie des morphèmes, notamment dans la classe des suffixes, cela grâce à un processus de restructuration des radicaux CVC₁+ en CV+C₁. Nous avançons l'hypothèse qu'un

¹³Le comportement particulier de ce verbe vis-à-vis de l'allongement (R 5), et le fait qu'il prenne le suffixe go (cf. bõosgo, bõsgo 'action de mendier') justifie cette analyse. Le (46c) est une illustration de l'effet de la règle de dégémination.

tel processus est nécessaire pour expliquer la formation de paradigmes tels que les suivants :

- | | | | | |
|-------|----|----------|--------------|-----------------------------------|
| (47) | a. | sàlge | (sal+ge) | 'devenir glissant/gluant' |
| | b. | sàlgré | (sal+ge+re) | 'fait de devenir glissant/gluant' |
| | c. | sáлга | (sal+ga) | 'glissade' |
| | d. | sálse | (sal+se) | 'glissades' |
| (47') | a. | sàalě | (sa+l+ě) | 'être glissant/gluant' |
| | b. | sàalém | (sa+l+m) | 'état/caractère gluant/glissant' |
| | c. | sàalgá | (sa+l+ga) | 'glissant, lisse' |
| | d. | sàalsé | (sa+l+se) | 'glissants, lisses' |
| | e. | sàoolgó | (sa+l+go) | 'gluant' |
| (48) | a. | pèlge | (pe+l+ge) | 'blanchir/devenir blanc' |
| | b. | pèlgré | (pe+l+ge+re) | 'fait de devenir blanc' |
| (48') | a. | pèelě | (pe+l+ě) | 'être blanc' |
| | b. | pèelém | (pe+l+m) | 'blancheur' |
| | c. | pèelgá | (pe+l+ga) | 'blanc' |
| | d. | pèelsé | (pe+l+se) | 'blancs' |
| | e. | pèoolégò | (pe+l+go) | 'blanc' (cheveu) |

Un examen des faits révèle que nous avons ici, d'un côté ((47) et (48)) des radicaux de structure CVC à partir desquels on dérive, par la suffixation de *ge*, *re*, *ga*, *se* des verbes d'action et les noms (factifs, résultatifs, etc.) relatifs à ces actions. De l'autre côté ((47') et (48')) des formes décrivant des états, dérivés entre autres par l'adjonction de suffixes, notamment *ě*, *m*, *ga*, *se*, *go*. Les rapports de sens entre les deux paires de paradigmes sont évidents. Sur le plan de la forme, on constate que la base radicale des verbes d'action et des mots qui en sont dérivés est de structure CVC+ tandis que la base des verbes d'état et des mots qui en sont dérivés est de structure CV+C. D'autre part la consonne située après CV est la même dans les deux séries. De plus, lorsque la base est un radical de structure CVC+, on ne constate aucun allongement. Par contre, lorsque la base présente la structure CV+C la voyelle radicale s'allonge.

Tous ces faits peuvent recevoir un traitement cohérent si on accepte l'hypothèse d'une restructuration des bases CVC+ de (47) et (48) en bases complexes CV+C, une restructuration dont le conditionnement est d'ordre grammatical en ce sens qu'elle sert, ici du moins, à distinguer des verbes d'action (47,48) et des verbes d'état (47',48'). Le terme de morphémisation nous paraît bien approprié: la consonne située après CV se comporte, après la restructuration, comme un suffixe, puisqu'elle provoque l'allongement de la voyelle radicale tout comme les autres suffixes consonantiques dans cette position. En d'autres termes, la restructuration crée toujours le contexte requis pour l'application de la règle d'allongement vocalique (R 5).

On remarquera enfin qu'on passerait à côté d'une généralisation significative si on devait considérer la consonne située après CV dans (47') et (48') comme un dérivatif ou un suffixe indépendant, sans rapport avec la consonne finale du radical de (47) et (48), et adjoint à un radical CV par les règles habituelles de suffixation.

Le schéma de la morphémisation, $CVC_1+ \rightarrow CV+C_1$, peut être utilisé pour rendre compte du comportement d'un grand nombre de paradigmes:

(a) La morphémisation par restructuration comme mode de formation du pluriel dans les verbes du "genre" g/\emptyset : Le suffixe *ge* est probablement le suffixe verbal le plus communément utilisé avec les verbes transitifs pour l'opposition singulier-pluriel. Le suffixe du pluriel correspondant à *ge* est normalement *se*:

- | | | | |
|---------|-------|----------|---|
| (49) a. | wùkke | (wùg+ge) | 'ramasser' (action globale) |
| b. | wùgse | (wùg+se) | 'ramasser' (action fragmentée) |
| c. | tòbge | (tòb+ge) | 'pincer' (une fois, à un endroit) |
| d. | tòbse | (tòb+se) | 'pincer' (plusieurs fois, plusieurs choses) |

Dans certaines formes cependant, il n'y a pas de suffixe pluriel correspondant:

- | | | | |
|---------|--------|----------|---|
| (50) a. | fā̀agè | (fā̀+ge) | 'arracher de force' |
| b. | fā̀ | (fā̀+ ∅) | 'arracher (plusieurs choses) de force, brigander' |

c.	vúugl	(vú+ge)	'trafner'
d.	vú	(vú+ Ø)	'trafner plusieurs objets ou plusieurs fois'
e.	zúkkì	(zú+ge)	'voler un objet une fois'
f.	zú	(zú+ Ø)	'voler plusieurs objets/plusieurs fois'

Dans ce cas, lorsque la base verbale est un radical de structure CVC+, elle se restructure dans beaucoup de cas en CV+C et +C sert alors de suffixe du pluriel:

	<u>Structure du verbe au sing</u>	<u>Formation du pluriel</u>			
	Rad+suf	Rad+suf	Rad+suf	R 5,7,1	
	CVC+CV	CVC+ Ø	CV+ C		
(51) a.	kìb+ge	*(kìb+ Ø) → kì+ b	→ kììbe	'faire une ouverture'	
b.	lèb+ge	(lèb+ Ø) → lè+ b	→ lèèbe	'renverser'	
c.	yááb+ge	*(yááb+ Ø) → yá+ b	→ yáábè	'étirer'	
d.	yòb+ge	*(yòb+ Ø) → yo+ b	→ yòobe	'enlever la peau'	
(52) a.	bèg+ge	*(bèg+ Ø) → bē+ g	→ bēege	'tracer (ligne démarcatrice)'	
b.	yòg+ge	*(yòg+ Ø) → yo+ g	→ yòoge	'déboucher'	
c.	vèg+ge	*(vèg+ Ø) → vē+ g	→ vēege	'passer d'un jour à l'autre'	
d.	fàg+ge	*(fàg+ Ø) → fà+ g	→ fàage	'perdre son contenu, malgré'	
(53) a.	pó+d+ge	*(pó d+ Ø) → pó+ d	→ póúdè	'verser'	
b.	núd+ge	*(núd+ Ø) → nú+ d	→ núudì	'laver les mains'	
c.	pìd+ge ¹⁴	(pìd+ Ø) → pì+ d	→ pìidì	'déchausser'	
d.	kòd+ge	*(kòd+ Ø) → kò+ d	→ kòode	'égorger'	
e.	lód+ge ¹⁴	*(lód+ Ø) → ló+ d	→ lóodè	'détacher'	
(54) a.	gè+m+ge	*(gè+m+ Ø) → gē+ m	→ gēeme	'enlever les feuilles'	
b.	yàm+ge	*(yàm+ Ø) → yà+ m	→ yàame	'arracher'	

¹⁴Dans ce mot, ge a à la fois la valeur de singulier et d'inversif. Le pluriel correspondant cumule lui aussi les deux valeurs. La forme entre parenthèses correspond au sens positif que le verbe a sans l'inversif. On voit par là que, contrairement à ce qui est parfois avancé [Canu 1973:211-212, Kinda 1983:49], l'allongement en soi n'a pas la valeur d'inversif.

- (55) a. r^hon+ge * (r^hon+ ∅) → r^hon → r^honè '(s')étirer'
 b. g^hén+ge * (g^hén+ ∅) → g^hén → g^héenè 'lorgner'
- (56) a. sèl+ge *(sèl+ ∅) → sèl → sèele 'couper par tranches fines'
 b. wé+ge *(wé+ ∅) → wé → wéelè 'répartir, séparer'
 c. p^hl+ge¹⁴ (p^hl+ ∅) → p^hl → p^hlil 'dévoiler, découvrir'
 d. tá+ge *(tá+ ∅) → tá → táalè 'racler la sauce'
- (57) a. p^his+ge (p^his+ ∅) → p^his → p^hise 'balayer'
 b. á+ge (á+ ∅) → á → áasè 'casser le bois sur l'arbre'

La voyelle finale résulte, selon notre analyse, de l'application de R 7.

L'astérisque indique que la forme en question n'existe pas. Les mots non précédés d'astérisques dans la deuxième colonne existent mais ont un sens différent de ceux résultant de la morphémisation. Nous avons pris de nombreux exemples pour donner une idée de la fréquence du processus de morphémisation. On remarquera que par ce processus, toute consonne finale de radical peut en venir à être utilisée comme suffixe.

(b) La morphémisation comme mode de formation du pluriel de certains nominaux des classes fo et go : Soient les mots ci-dessous:

	Structure morphologique au singulier	Forme du <u>singulier</u>	Forme du <u>pluriel</u>	
(58) a.	wèd+fo	wèəfó	wlidí	'cheval'
b.	nág+fo	náafó	nísisì, nífigì	'boeuf'
c.	wág+fo	wáafó	wísisì	'serpent'
d.	zó+n-fo	zóonfó	zúunì	'noix (karité)'
e.	ká+fo	káafó	kí	'mil'
f.	pés+go	péosgò (R 2b)	písisì	'mouton'
g.	ká+n-go	káonongo (R 2b)	kíinì	'pintade'

La détermination du système de "genres" de ces mots a donné lieu à diverses analyses. La littérature sur le mooré fait état de genres fo/i, fo/e, fo/u pour les nominaux en fo, et go/i ou go/se selon les cas pour les nominaux terminés par go. Dans tous les cas, la morphémisation n'est pas explicitement reconnue. Les phénomènes d'alternance consonantique, le proces-

sus de restructuration que nous venons de proposer et les règles présentées plus haut nous autorisent à offrir l'analyse suivante pour la formation du pluriel:

- i. Relèvement de la voyelle radicale, les voyelles non arrondies se réalisant comme *i*.
- ii. Modification de la consonne finale du radical dans certains cas, selon le modèle décrit au 2.4.1 ci-dessus.
- iii. Morphémisation partout où la base radicale est de structure CVC.
- iv. Allongement de la voyelle radicale, (par l'application de R 5).
- v. Apparition de voyelle de soutien (par l'application de R 7).
- vi. Harmonie vocalique (R 1).

L'ordre d'application n'est pas toujours rigide et on ne peut pas démontrer que certaines des règles soient ordonnées. La dérivation des formes du pluriel de ces mots implique donc l'interaction de tous ces processus, comme suit:

(59)	wed+∅	nag+∅	nag+∅	wag+∅	ka+∅	pes+∅	kã+n+∅
Relèvement	wid+∅	nig+∅	nig+∅	wig+∅	ki+∅	pis+∅	kĩ+n+∅
Alt. cons.	---	---	nɪs+∅	wɪs+∅	---	---	---
Morphém.	wi+d	ni+g	ni+s	wi+s	---	pi+s	---
R 5	wii+d	nii+g	nii+s	wii+s	---	pii+s	kĩi+n
R 7, R 1,...	wiidi	niiigi	niiisi	wiisi	ki	piiisi	kĩini

Ici comme dans le cas des verbes analysés précédemment, la morphémisation a une motivation grammaticale: elle permet de créer un suffixe pluriel dans des formes qui en sont dépourvues. Une telle vision des choses nous paraît d'autant plus justifiée que les radicaux des mots de la classe *fo* qui au pluriel prennent un suffixe de classe, *a*, ne subissent pas de restructuration:

	singulier		Pluriel	
(60) a.	gèonfó ¹⁵	(gèm+fo)	gèmá	(gèm+ta) 'tresse'
b.	kéonfo	(kém+fo)	kéma	(kém+ta) 'instrument de musique'

¹⁵L'introduction du ∅ suffixal dans le radical (R 2b) est très systématique et automatique dans les parlers de Waogdgo. On note qu'elle s'ap-

c.	kĩndfú	(kĩn+d+fo)	kĩná	(kĩn+ta)	'perle'
d.	kìɔnfó	(kìn+fo)	kìná	(kìn+ta)	'vagin'
e.	zífunfú	(zíf+m+fo)	zífà	(zíf+m+ta)	'poisson'

(c) La morphémisation par restructuration dans d'autres classes de mots: La formation du pluriel n'est pas le seul conditionnement de la morphémisation bien que ce soit là qu'elle semble plus productive. Dans d'autres (familles de) mots, elle est utilisée comme un processus de dérivation permettant de distinguer par exemple un verbe d'un nom ou d'un qualifiant, un verbe d'état d'un verbe d'action, etc.:

(61) a.	tùme	(tùm+e)	'travailler'
b.	túumde	(tù+m+re)	'travail'
c.	rènge	(ren+ge)	'devancer'
d.	réenga	(rě+n+ga)	'qui a devancé, précoce'
e.	tòr-bíllá	(tor+∅)	'pilon' ("mortier-petit")
f.	tóore	(to+r(e))	'mortier'
g.	sòré	(sor+ě)	'être à l'abri'
h.	sòlge ¹⁶	(so+l+ge)	'(se) mettre à l'abri'
i.	mádgè	(mad+ge)	'mouiller, humecter'
j.	máasgá	(ma+s+ga)	'frais'
k.	pèlge	(pe+l+ge)	'blanchir'
l.	pèelě	(pe+l+ě)	'être blanc'

plique dans certains mots de la classe fo où la nasale précédant fo est articulée dans la région post alvéolaire. Cependant la règle générale veut que ce soit le o du suffixe go qui soit introduit dans le radical et non tout o suffixal.

¹⁶Une comparaison avec (61e-h) suggère que r reste tel, même après la morphémisation, dans les noms. Par contre dans les verbes il se transforme systématiquement en l après la restructuration en CV+C; cela rend compte d'un fait constaté par Kabore [1980:135]:

"Nous ne connaissons pas, sauf erreur de notre part, de base verbale dans laquelle r serait précédé d'un redoublement vocalique. Dans les termes non verbaux, le suffixe classificatoire re provoque régulièrement un redoublement vocalique."

En effet, des formes telles que gòerme 'se crispier' sont très rares.

m.	vēnege	(vën+ge)	'éclairer'
n.	vēné	(vë+n+ë)	'être clair'

Ces exemples sont la preuve que la morphémisation est un processus vivant et productif dans certaines classes de mots et qui permet d'expliquer un certain nombre de faits qui défont à première vue tout effort de systématisation.

Le processus que nous allons examiner à présent n'est plus, quant à lui, du tout productif, du moins lorsqu'il affecte les occlusives.

2.4.5. Vocalisation. L'hypothèse de radicaux CVC que nous pensons tout à fait prometteuse, les règles d'alternance dont il a été question plus haut, notamment au 2.4.1, et les rapprochements que l'on peut faire entre les diverses formes de mots de la même famille, nous conduisent à proposer que certaines consonnes en sont venues à se transformer en voyelles.

$$(a) \begin{Bmatrix} b \\ g \end{Bmatrix} \rightarrow 0$$

Les consonnes périphériques *b* et *g* alternent dans certains mots avec une voyelle postérieure arrondie qui peut être *o* ou *u* selon l'aperture de la voyelle (antérieure) précédente. Ainsi on trouve:

(62) a.	tāb+bo	→	tāppo	'arc'
b.	tāo ¹⁷			'tirer, flêcher'
c.	tāb+ba	→	tāppà	'frères ou soeurs de sexe opposé à celui du référent'
d.	tāo			(singulier du précédent)
e.	dāb+ba	→	dāppa	'hommes'
f.	dāo+a	→	dāoa	'homme'

¹⁷Nare [1968] et Bunkunge [1972] considèrent les formes (62b,d,f), (63d), etc. comme étant de structure CVC et remplacent les voyelles finales dans ces mots par *w*. Nous avons montré dans Nikiema [1982:110-113] que l'élément final de ces mots se comporte systématiquement comme une voyelle dans les parlars (majoritaires) de Waogdgo et des alentours. Il n'est pas à exclure, bien sûr, que le processus de vocalisation soit passé par une étape intermédiaire où *b* et *g* alternaient avec *w*.

g.	dib+do	→	dibdo	'nourritures'
h.	*dìv	→	dùv ¹⁸	'manger'
(63) a.	dàg+l+tm	→	dàglém	'désir ardent de femmes, état d'érection'
b.	dào+l+tm	→	dàoolém	'verge'
c.	sèg+te	→	sège	'bourrer, serrer'
d.	séo			'bourrer, serrer'
e.	wág	}		radicaux de waodo 'froid' selon les dialectes
f.	wáo			
g.	kífg+le	→	kíglì	'produire un cliquetis'
h.	kíu+se	→	kíuusì	'battre (coeur)'

En fait, dans certains cas de vocalisation du type qui nous intéresse ici, il n'est pas possible de dire si la voyelle se substitue à b ou à g. C'est ainsi que le radical de (62f) est autant dérivable du radical de (63a) que de celui du (62e). De même, le (63d) peut être dérivé de sèb qui est une variante de sèg.

Si le processus de vocalisation décrit ici est sporadique et peu productif en mooré, on notera qu'en dagara, une autre langue gur proche du mooré, le phénomène semble encore automatique et productif. Ainsi Some [1982:33-54] note que:

"Lorsque (b)... est précédé d'une voyelle et suivi d'une consonne telle que l, r, r, b, assumant un rôle de dérivatif ou de morphème suffixal pour les trois derniers, il se transforme en voyelle:

- u ou v si la voyelle précédente est i ou t ...
- o ou ɔ pour tous les autres timbres ...

Mais lorsque la voyelle qui précède b est un a, il y a assimilation régressive."

(64) a.	dífb+b	→	diub	'fait d'appuyer'
b.	lob+r	→	lòòr	'personnes parlant le lohr'

¹⁸L'inversion ou métathèse est rare mais attestée comme dans:

sábgó	}	'pâte de mil'	néooðrè	}	'chaussure'
ságbo			nóeeðrè		
yàsém	}	'sel'	tót	}	'étaler quelque chose pour mettre quelque chose dessus'
yàmsém			t{v}		

c. dàb+I+ɸ → dɔ̀ɔ̀ɩɸ 'virilité'

On remarquera que la base dab du dagara est identique au radical¹⁹ dab du (62e).

g montre un comportement parallèle à celui de b en dagara:

"Lorsqu'en médiane, (/g/) est précédé d'une voyelle et suivi aussitôt d'une consonne, il se réalise comme une voyelle postérieure dont le timbre est identifié par celui de la voyelle qui précède. Ainsi /g/ sera articulé [u] si la voyelle précédente est un /i/ ... Il sera réalisé /o/ ou /ɔ/ après toute autre voyelle ... Lorsque la voyelle de base est /a/ le /o/ issu de /g/ l'assimile de façon régressive... Lorsque la voyelle de la base est par contre un /ɛ/ elle devient /ɪ/ au contact de /ɔ/ ." (p.86-87)

- (65) a. dɪ̀gdɔ̀ → dɪ̀urɔ̀ 'sois en train de chasser'
 b. ñɪ̀gdɔ̀ → ñɪ̀urɔ̀ 'sois en train de faire brûler'
 c. yɔ̀gdɛ̀ → yɔ̀ɔ̀rɛ̀ 'courges'
 d. dàbɔ̀gdɛ̀ → dàbɔ̀ɔ̀rɛ̀ 'éperviers'
 e. ñágrɪ̀ → ñóógrɪ̀ 'Pterocarpus erinaceus'
 f. gbàgdɛ̀ → gbɔ̀ɔ̀rɛ̀ 'panthère'
 g. dégdó → dɛ̀uró 'sois en train de salir'
 h. pégb → píóɸ 'fait de laver'

La vocalisation étant sporadique et non productive en mooré, c'est la voyelle arrondie qui sera représentée dans la structure sous-jacente des mots où le processus s'est appliqué. Dans une analyse diachronique cependant, la consonne serait représentée et la voyelle dérivée par une règle de vocalisation.

On notera d'ailleurs que l'alternance b/g ~ o n'est plus attestée dans tous les mots, ce qui est un argument supplémentaire pour ne retenir que la voyelle dans une analyse qui se veut strictement synchronique. On ne pourrait pas en effet dire avec certitude si la voyelle dérive de g ou de b.

¹⁹Some [1982] adopte la même hypothèse CV que Kabore a adoptée pour le mooré et considère donc que les mots (64a-c) ont des radicaux CV. Il serait utile de comparer les faits du mooré et ceux du dagara pour voir si les arguments avancés plus loin contre cette hypothèse en mooré seraient valables en dagara.

En tout état de cause, nous considérons que des mots comme

- (66) a. b̀̀o 'chercher'
 b. s̀̀o 'danser'
 c. k̀̀o 'rétribuer'
 d. ỳ̀u 'éphémères'
 e. véo 'tirer de côté'
 f. f̀̀u 'couper, amputer'
 g. l̀̀v̀̀s̀̀è 'semer une deuxième fois'
 h. s̀̀ì̀v 'donner une fille en mariage avec un droit sur sa première fille'

dérivent tous des racines de structure CVC+ où C+ s'est vocalisé, donnant des radicaux CV₁V_j.

$$(b) \left. \begin{array}{l} l \\ r \end{array} \right\} \rightarrow e$$

Comme pour le cas de b et g on constate dans certaines familles de mots des correspondances systématiques entre une consonne liquide et la voyelle e (qui peut avoir un autre timbre en accord avec les règles d'harmonie vocalique). On peut ainsi relever:

- (67) a. p̀̀álgè (p̀̀á|+gè) 'poser de telle sorte que ça pende'
 b. p̀̀áe (p̀̀áe+) 'être posé de sorte que ça pende'
 c. z̀̀ólgè²⁰ (z̀̀ó|+gè) 'courber'
 d. z̀̀óe (z̀̀óe+) 'être courbé'
 e. g̀̀álgè²⁰ (g̀̀á|+gè) 'mettre au lit'
 f. g̀̀áe (g̀̀áe+) 'être couché'
 g. z̀̀àlemde (z̀̀à|+m+de) 'saisir brusquement, rapidement'
 h. z̀̀àe (z̀̀àe+) 'prendre rapidement avant que d'autres n'en prennent; piller'

²⁰ Ces formes sont employées telles quelles en *sarende* (dialecte mooré parlé à l'est de la zone mooréphone) et nous les gardons ici par convenance. Dans les parlers du Centre (autour de Waogdgo) l' est réalisé n dans ces mots, du fait que la voyelle précédente est nasale (cf. R 8).

(68) a.	kúrgè	(kúr+ge)	'raccourcir'
b.	kòeegá	(kòe+ga)	'court'
c.	zòré	(zòr+é)	'être courbé'
d.	zõe	(zõe+)	'être courbé'
e.	móre	(mór+e)	'musulman'
f.	móeemdó	(móe+m+do)	'islam'
g.	lóre	(lór+e)	'voiture'
h.	lóembá	(lóe+m+ba)	'voitures'
i.	lògtóre	(logtor+e)	'docteur, médecin'
j.	lògtóeemdó	(logtoe+m+do)	'profession médicale'

Les 6 derniers mots (68c-h) sont manifestement des emprunts intégrés au système de la langue. Il est intéressant de noter que l'alternance *r v e y* y reste systématiquement malgré tout.

On notera que ce second cas de vocalisation est morphologiquement conditionné: elle caractérise les verbes d'état par rapport aux verbes d'action dérivés à partir du même radical, ou la formation du pluriel dans une catégorie de mots. Dans ce sens, elle est plus productive que la règle de vocalisation de *b* et *g*.

On notera également que la vocalisation n'a lieu qu'après une voyelle non arrondie dans le cas de *b* et de *g*, et après une voyelle non antérieure (donc centrale ou postérieure) dans le cas de *l* et *r*. C'est dire qu'elle ne se produit pas là où son application créerait une voyelle identique à celle du radical. C'est ce qui explique que ce phénomène ne crée jamais de voyelles longues.

Les observations présentées jusque là nous ont permis de caractériser la consonne finale de radical (C+). Examinons à présent de plus près les différences de comportement qui la distinguent d'une consonne suffixale (+C).

3. Les Différences de Comportement entre C+ et +C

L'existence de différences dans le comportement de C+ et de +C constitue la justification essentielle de l'hypothèse CV(C) par opposition à l'hypothèse de radicaux exclusivement CV. Il convient donc de passer plus spécifiquement en revue ces différences afin de faciliter la discussion et les

comparaisons qui vont suivre. Nous considèrerons tour à tour les différences de comportement de C+ et de +C dans les processus affectant les éléments segmentaux, dans les processus tonals et dans la dérivation par suffixation.

3.1. Différences de comportement de C+ et de +C vis-à-vis de processus non tonals.

(1) Une consonne non radicale provoque l'allongement de la voyelle radicale qui lui est adjacente alors qu'une consonne finale de radical bloque le processus.

(2) C+ peut subir le processus de redoublement (cf. le 2.4.2), +C en général ne le peut pas.²¹

(3) C+ peut être vocalisé (cf. le 2.4.5), +C ne le peut pas.

(4) C+ peut être morphémisé et incorporé à la classe des suffixes. Le processus inverse (conversion de +C en C+) n'est pas attesté.

(5) C+ résiste à la suppression par dégémination. Il existe en effet un processus de dégémination que l'on peut schématiser comme suit:

$$(69) C_1C_1 \rightarrow C_1 \quad (\text{où } C_1 = C_1)$$

En général, seuls m et s gémérés peuvent se dégémérer. C'est la seconde consonne (donc celle située à droite de la frontière de morphèmes) qui s'efface dans la dégémination comme l'atteste le non allongement de la voyelle radicale:

- (70) a. tòmtń → tòm 'poussière' (classe m)
 b. zómń → zóm 'farine' (classe m)
 c. yámń → yám 'cervelle' (classe m)
 d. gńs+se → gńs 'ficelles' (classe ga/se)
 e. kńs+se²² → kńse 'donner'
 f. gńs+se²² → gńsè 'regarder'

²¹Des formes telles que l'èpdemm... 'idée de renversement' (cf. l'èbge 'se renverser'), kúpdu... 'idée de renversement' (cf. kúbundì 'se renverser') restent plutôt marginales.

²²Nous reviendrons plus loin sur ces représentations avec des justifications supplémentaires. (Voir le 3.3.1 ci-dessous.)

On remarquera que le ton haut du suffixe effacé par dégémination est récupéré et reporté sur le radical si ce dernier porte un ton bas.

La différence entre la dégémination (qui n'affecte pas C+) et l'effacement de C+ peut se voir dans les deux formes du même verbe (71a) bōse, et (71b) bōose 'mendier'. L'une des formes est dérivée par dégémination, l'autre par effacement de C+:

- (71) a. $\overset{\text{h}}{\text{b}}\text{ōs}+\text{se}$ structure morphologique
 ↓
 $\overset{\text{h}}{\text{b}}\text{ōse}$ dégémination
- b. $\overset{\text{h}}{\text{b}}\text{ōs}+\text{se}$ structure morphologique
 ↓
 $\overset{\text{h}}{\text{b}}\text{ō}+\text{se}$ effacement de C+
 ↓
 $\overset{\text{h}}{\text{b}}\text{ōose}$ allongement vocalique

(6) Certaines consonnes subissent certaines transformations seulement quand elles sont dans la position +C.

(a) La consonne *g* est facultativement effacée après une voyelle longue. Certains dialectes comme ceux de Waogdgo restreignent l'élision aux cas où *g* est également suivi d'une consonne, d'autres non. Ainsi on entendra:

- (72) a. bága (bag+a) 'devin'
 a'. bág biigá 'enfant de devin'
 b. báaga (ba+ga) 'chien'
 b'. báa-a (ba+ga) }
 b''. báa biigá 'petit de chien'
 c. rúge (rúg+e) 'cuire'
 c'. rúg bengá 'fais cuire le haricot'
 d. rùuge (rú+ge) 'poser par terre'
 d'. rùuwe (rú+ge)²³ 'poser par terre'
 d''. rùu béngá 'pose le haricot par terre'

²³Après la chute de *g*, le hiatus éventuel entre une voyelle haute et une voyelle non haute est comblé par l'introduction d'une semi-voyelle, *w* ou *j*, selon l'environnement.

Etant donné le conditionnement de l'allongement vocalique on peut dire que +g peut être facultativement effacé dans n'importe quel mot, mais pas g+.

(b) +r se transforme en +l dans les verbes (voir note 16).

3.2. Différences de comportement de C+ et de +C dans les processus tonals.

Sur le plan tonal, la différence entre +C et C+ est également nette. Ainsi, il ressort des descriptions de Peterson [1971] et de Kinda [1983] que:

(a) Dans les verbes de structure CVC+V la dernière syllabe porte le même ton que celui de la voyelle radicale. Dans les verbes de structure CV(C)+CV, par contre, la dernière syllabe porte toujours un ton bas. C'est dire que le ton de C+V est copié de la voyelle radicale alors que le ton de +CV ne l'est pas.

Le schème tonal des verbes étant HH, HB, BB (mais jamais *BH), seuls les verbes de structure CVC+V peuvent présenter le schème tonal HH. Les verbes de structure CV(C)+CV ne peuvent présenter que les schèmes HB ou BB. Ainsi on aura:

- (73) a. yãb+te → yãbe 'pleurer'
 H H H
 b. yã+be → yãabe 'étirer'
 H H B

Il s'en suit que les verbes dérivés par morphémisation présenteront nécessairement le schème tonal HB si le radical était de ton haut:

- (74) a. be|te → bele 'être branlant, tomber'
 H H H
 b. be+|e → bee|e 'tomber'
 H H B
 c. ãs+te → ãse 'casser (branches)'
 H H H
 d. ã+se → ãase 'casser les branches sur les arbres'
 H H B

(b) La règle de relèvement du ton bas du radical dans les mots qui la subissent est conditionnée par la présence d'un suffixe. Tous les suffixes ne provoquent pas le relèvement tonal. Mais dans tous les cas où le relève-

ment a lieu, la règle est sensible à +C, non à C+.

- (75) a. b̀̀de (b̀̀d+e) 'semer'
 b. búdbo (b̀̀d+bo) 'semaille'
 c. b̀̀ (b̀̀+) 'juger'
 d. búvdo (b̀̀+do) 'jugement'
 e. sàlge (sàl+ge) 'glisser'
 f. sálga (sàl+ga) 'glissade'

3.3. Différences de comportement de C+ et de +C dans la suffixation des déverbatifs factifs.

3.3.1. La distribution des suffixes factifs bo, go, re . Les suffixes déverbatifs bo, go, re ont la même valeur en mooré: comme le "ing" anglais, que l'on trouve dans *eating* 'action/fait de manger', *singing* 'action/fait de chanter', etc.; ces trois suffixes expriment l'idée "action/fait de faire quelque chose" et sont suffixés aux verbes d'action. Nous les avons appelés des "factifs" en pensant à l'article de Kiparsky et Kiparsky [1971]. Etant donné que les trois suffixes ont la même valeur, on doit se demander quand utiliser bo plutôt que go plutôt que re .

Il s'avère à l'examen que ces suffixes ont une distribution complémentaire en ce sens que le choix de l'un ou de l'autre de ces déverbatifs dépend en grande partie de la structure de la base à laquelle ils sont suffixés. La situation est essentiellement la suivante:²⁴

-bo est toujours suffixé à une base radicale, c'est-à-dire à une base simple, non suivie de suffixe. La base radicale peut être de structure CV+, CV₁V_j+ ou CV₁(V_j)C+:

(76)	<u>Verbe</u>	<u>Structure</u>	<u>Forme factive</u>	
a.	t̀̀	CV	t̀̀obo	'piler'
b.	zú	CV	zúub̀̀	'voler'
c.	b̀̀o	CV ₁ V _j	b̀̀oobo	'chercher'
d.	f̀̀u	CV ₁ V _j	f̀̀uubu	'couper'

²⁴Voir Nikiema [1976:86-88] pour plus de détails.

e.	véle	CVC+V	vélbò	'avalér'
f.	máde	CVC+V	mádbò	'mouillér'
g.	vóele	CV ₁ V _j C+V	vóelbò	'avalér'
h.	sáege	CV ₁ V _j C+V	sáegbò	'rencontrér'

-re est suffixé (a) à une base simple de structure CV₁(V_j)C+ où C+ est une obstruente labiale (b ou f). Cette règle est valable particulièrement pour les parlars du Centre :

(77) a.	àbe	(àb+e)	ábre	'manger, croquer'
b.	pábe	(páb+e)	pábrè	'frapper'
c.	náfè	(náf+e)	nafre	'bénéficiér'

Dans d'autres parlars, notamment en *yaadre*, les verbes de ce groupe dont le radical se termine par une occlusive labiale suivent la règle générale énoncée au (a) ci-dessus et forment leur factif avec *bo* :

(78) a.	pábe	(páb+e)	páppò	'battre'
b.	fúbe	(fúb+e)	fúppò	'lécher (doigt)'
c.	tébe	(téb+e)	téppò	'se débattre'

(b) La règle générale veut que *re* soit plutôt affixé à une base complexe, c'est-à-dire à une base élargie d'au moins un suffixe, et dont le dernier suffixe est une consonne arrière (*g* est le seul candidat possible étant donné le système consonantique du mooré et la distribution des consonnes—cf. 1.3).

(79) a.	bádgè	(bád+ge)	bádgré	'séparer'
b.	lìkke	(lìg+ge)	lìkkré	'regarder à travers quelque chose'
c.	bànege	(bàn+ge)	bànegré	'diminuer'

-go est suffixé à une base complexe dont le dernier suffixe est une consonne non-arrière. On notera l'application des diverses règles d'insertion vocalique, notamment celle de R 2b en cas de suffixation de *go* :

(80) a.	bársè	(bár+se)	báorsgò	'faire une remise'
b.	bálmè	(bál+me)	báolngó	'louer'
c.	réliè	(rél+le)	réolllgò	's'adosser à'

d.	dámbe	(dám+be)	dámbo <u>gó</u>	'remuer'
e.	dóonè	(dó+ne)	dóone <u>gó</u>	's'étirer'
f.	róòdè	(ró+de)	róòd <u>gó</u>	'uriner'
g.	léppè	(léb+be)	léopp <u>gó</u>	'tourner çà et là'

Il convient de lever rapidement quelques équivoques:

Les suffixes bo, go, re ne sont pas les seuls suffixes grâce auxquels on peut dériver des noms à partir de verbes. Des verbes qui admettent bo, go, re peuvent également sélectionner d'autres suffixes ayant d'autres valeurs (agentif, instrumental, etc.).

Les suffixes bo, go, re peuvent avoir d'autres valeurs que celle de factif, e.g. valeur de singulier dans les nominaux, valeur de résultatif ou de fréquentatif (pour re notamment), etc. Autant que nous puissions le déterminer c'est seulement lorsqu'ils ont la valeur de factifs qu'ils sont en distribution complémentaire.

Toute objection juste aux principes énoncés ci-dessus sur la distribution des factifs doit tenir compte de ces faits.

Enfin, compte tenu de leur comportement tonal, des principes de distribution de bo, go, re factifs et de l'existence d'une règle de dégémation (voir le 3.1), certains verbes qui à première vue pourraient paraître comme des exceptions aux principes énoncés ici s'avèrent en fait tout à fait réguliers. Il s'agit notamment des verbes suivants que nous analysons comme indiqué:

	<u>Verbe</u>	<u>Structure</u>	<u>Factif</u>	
(70e)	kìse	kis+se	kív <u>sgo</u>	'remettre'
(70f)	gésè	ges+se	géos <u>gó</u>	'regarder'
(71a)	bòse	bös+se	bòs <u>gó</u>	'mendier'
Autre:	kósè	kos+se	kósgó	'demander'

Il s'en suit que ce qui est traité comme exceptionnel ou cas particulier dans certaines analyses est considéré ici comme parfaitement régulier. (Cf. par exemple Nikiema [1982:131].)

3.3.2. Conséquences pour la distinction entre C+ et +C. Ces contraintes sur la distribution des suffixes factifs permettent de révéler une autre différence de comportement entre C+ et +C: une analyse telle que la nôtre,

qui reconnaît l'existence de radicaux $CV_1(V_j)C+$ prévoit que le suffixe factif *bo* pourra suivre $C+$, jamais $+C$; par contre $+C$ admettra *go* ou *re* et jamais *bo*. Nous ne connaissons pas de contre-exemple à cette prédiction. Ainsi, une base simple terminée par $b+$ admettra *bo* ou *re* selon le dialecte considéré mais une base élargie de $+b$ n'admettra que *go*. De même $g+$ n'est suivi que de *bo* dans les formes factives alors que $+g$ ne peut être suivi que de *re*, conformément aux règles énoncées:

(81)	<u>Verbe</u>	<u>Structure</u>	<u>Factif</u>	
a. $b+$:	yábe	yáb+	yábre (Centre) yáppò (yaadre)	'(fait de) pleurer'
b. $+b$:	yáabè	yáb+	yáobgò	'(fait d') étirer'
c. $g+$:	pège	pég+	pégbo	'(fait de) porter sous le bras'
d. $+g$:	pèege	pèg+	pèegré	'(fait de) racler'

Que se passe-t-il en cas de morphémisation (cf. 2.4.4)? Notre analyse prévoit qu'une base simple $CVC+$ restructurée en $CV+C$ par morphémisation ne pourra sélectionner que *go* ou *re* selon la nature de $+C$. Les faits du mooré sont exactement conformes à ce que l'hypothèse prévoit:

(82)	<u>Verbe</u>	<u>base</u>	<u>Morphémisé?</u>	<u>(Ref.)</u>	<u>Factif</u>	
a.	pìlli	pìl+	Non		pìlbu	'(fait de) voiler'(sg)
b.	pìlli	pìl+	Oui	(pìlgi)	pìuulgú	'(") dévoiler'(pl)
c.	pèse	pes+	Non	(pèsge)	pésbo	}'(fait de) tailler' (pl)
d.	pèese	pe+s	Oui	(pèsge)	pèosgò	
e.	bège	bég+	Non	(bekke)	bégbo	}'(fait de) tracer'(pl)
f.	bèege	bèg+	Oui	(bekke)	bèegré	

Les verbes dont la base a subi une morphémisation sont le pluriel correspondant aux verbes mis entre parenthèses; ici la morphémisation a lieu dans les mêmes conditions qu'au (51) ci-dessus: la consonne finale du radical passe en position suffixale pour pallier au manque de suffixe pluriel. Devenue suffixe, elle ne peut être suivie que de *go* ou de *re* (selon la valeur du trait [arrière]) mais pas de *bo*.

L'analyse que nous avons présentée jusque là, qui repose sur la reconnais-

sance de l'existence de radicaux CVC, permet donc de rendre compte d'un nombre important de faits morphophonologiques divers et parfois fort complexes. Toute autre approche doit être capable de rendre compte des mêmes faits. Comme justification supplémentaire de notre position nous nous proposons à présent de montrer que la non-reconnaissance de radicaux CVC, l'hypothèse CV, ne mène qu'à des impasses lorsque l'on cherche à déterminer la logique qui soutend ces faits. Nous nous bornerons à l'examen de deux pierres d'achoppement: l'analyse de la longueur vocalique et de la distribution des suffixes factifs *bo*, *go*, *re* avant de considérer les implications de l'hypothèse CV pour une classification typologique du mooré parmi les langues africaines sur la base de la structure canonique de leurs lexèmes.

4. Quelques Conséquences de la Non-reconnaissance de Radicaux CVC en Mooré

L'hypothèse de radicaux exclusivement CV constitue sans doute l'alternative la plus sérieuse et la plus âprement défendue face à la position que nous avons prise ici. Voici, sous forme de citations, les postulats essentiels de cette hypothèse:

4.1. Présentation de l'hypothèse CV. Selon Kabore [1980], "*seule l'hypothèse de radicaux CV donne un sens au terme de radical:*" les tests habituels de mise en évidence des radicaux en mooré (test de la composition utilisé par Houis et Bunkungu, test de la distribution des suffixes factifs *bo*, *go*, *re* utilisé dans Nikiema [1976])

"donnent souvent, pour des mots de la même famille, plusieurs bases, et si toutes étaient prises pour des radicaux, cela enlèverait toute signification au terme de radical. Pour les quelques termes que nous avons déjà analysés comme pour l'ensemble de la langue mooré, nous estimons que le radical est de forme CV. Nous fondons sur l'observation de règles phonologiques comme le redoublement vocalique et sur des considérations morphologiques, comme le fait que tout élément venant après CV appartient à une classe restreinte de dérivatifs." [Kabore 1980:112-113]

Il est souligné par ailleurs que

"Le radical n'est pas la forme la plus simple effectivement attestée pour une famille de mots, mais la forme la plus simple qu'il faut poser pour la langue et à partir de laquelle on peut dériver l'ensemble des termes par divers procédés de dérivation. Il est de forme CV et nous considérons qu'il n'a pas de ton. Il a une signification très

générale, compatible avec toutes les significations des différents dérivés, de même que n'ayant pas de ton, il est compatible avec les structures tonales des différents dérivés." [Kabore 1980:122]

L'espace qui permettrait d'explicitier davantage la position de Kabore et de réexaminer avec lui les diverses méthodes proposées pour l'identification des radicaux en mooré ainsi que les différences de terminologie dans l'utilisation de termes tels que "bas", "radical", etc. par différents auteurs nous fait défaut. Nous nous attacherons donc au plus important l'appréciation du potentiel explicatif de l'hypothèse CV face à des faits tels que la distribution des voyelles longues et des voyelles brèves, les contraintes sur la distribution des suffixes factifs *bo*, *go*, *re* et les données typologiques sur le comportement des langues à lexèmes CVC.

4.2. L'analyse de la quantité vocalique dans le cadre de l'hypothèse CV.

Kabore [1980] admet l'existence en mooré d'une règle générale d'allongement vocalique comparable à R 5. Il s'agit, dans sa terminologie, d'un phénomène de redoublement vocalique, formulé comme suit:

R 14. *Redoublement vocalique*

$$Vb \rightarrow Vb_1 Vb_2 / __ +C$$

"La deuxième voyelle de base se redouble lorsqu'elle est immédiatement suivie d'un dérivatif commençant par une consonne." [Kabore 1980:67]

Cette règle rend compte de formes telles que (10) ci-dessus. Cependant, l'existence de nombreux mots à voyelle brève tels que

- (83) a. *bága* 'chien' (≠ *báaga* 'chien')
 b. *bòge* 'diviser' (≠ *bòoge* 'diminuer')

rend nécessaire le recours à une règle dite de "contraction" vocalique formulée comme suit:

R 15. *Contraction vocalique*

$$Vb_2 \rightarrow \emptyset / __ +C$$

Il est expliqué que

"c'est une règle de dérivation de bases dont l'application n'est pas

automatique. C'est l'inverse de la règle [R 14] après laquelle elle s'applique." [Kabore 1980:68]

"L'application de [R 14] est fréquente. Ainsi de la base *pe*, avec un dérivatif *l*, on forme la base *pèel* et avec d'autres dérivatifs, on obtient *pèelm* 'blancheur', *pèelsé* 'blancs'; mais la base *pèel*, par contraction donne *pèl* dont on forme *pèlge* 'blanchir'. De même du radical *sa* on formera *sàalgá* 'lisse, glissant, gluant', mais aussi *sáiga* 'lieu glissant, glissade', *sáige* 'glisser, devenir lisse, gluant'... Toute forme CVC qu'elle ait ou non des formes correspondantes avec redoublement, sera considérée comme étant le résultat de l'application de [R 14] puis de [R 15]." [Kabore 1980:69]

L'illusion que l'on a que la contraction vocalique est justifiée vient simplement du fait que les exemples pris ici illustrent des cas d'alternances voyelle longue - voyelle brève dans la même famille de mots. Ces alternances sont effectivement des données dont toute grammaire descriptivement adéquate doit rendre compte. Mais on aurait alors mieux compris que la règle soit invoquée seulement pour ces cas-là. On ne voit pas *a priori* ce qui justifie cette règle dans les nombreux cas où aucune alternance du même genre n'est observée. Soit par exemple la famille de mots ci-dessous:

- (84) a. *tabe* a'. *tabge* 'piétiner'
 b. *tabre* b'. *tabgre* 'action de piétiner'
 c. *tabda* c'. *tabgda* 'piétineur'
 d. *tabdba* d'. *tabgdba* 'piétineurs'

L'hypothèse CV exige qu'ils soient dérivés comme suit:

(85)	Représentations sous-jacentes	Dérivation via la règle de redouble- ment vocalique (R 14)	Résultat après contraction (R 15) (et autres)
a.	<i>ta+b+e</i>	→ <i>taa+b+e</i>	→ <i>tabe</i>
b.	<i>ta+b+re</i>	→ <i>taa+b+re</i>	→ <i>tabre</i>
c.	<i>ta+b+d+a</i>	→ <i>taa+b+d+a</i>	→ <i>tabda</i>
d.	<i>ta+b+d+ba</i>	→ <i>taa+b+d+ba</i>	→ <i>tabdba</i>
e.	<i>ta+b+ge</i>	→ <i>taa+b+ge</i>	→ <i>tabge</i>
f.	<i>ta+b+ge+re</i>	→ <i>taa+b+ge+re</i>	→ <i>tabgre</i>
g.	<i>ta+b+ge+d+a</i>	→ <i>taa+b+ge+d+a</i>	→ <i>tabgda</i>
h.	<i>ta+b+ge+d+ba</i>	→ <i>taa+b+ge+d+ba</i>	→ <i>tabgdba</i>

Il faudrait, manifestement, des arguments solides pour démontrer qu'on n'a pas affaire ici à un cas typique d'abstraction gratuite.

Or un examen des diverses observations faites par Kabore laisse penser que les conditions d'application de la règle de contraction sont impossibles à déterminer. Il appartient à l'analyste de décider ou non de l'appliquer. Ainsi, Kabore [1980:132-133] soutient que:

"La contraction vocalique est un phénomène de dérivation. On constate que dans les verbes, elle se produit lorsque plusieurs dérivatifs consonantiques se suivent: comparer ci-dessus (2.5.6.a) et les suivantes (2.5.6.b):"

- (86) a. vĩine 'être clair'
 b. vĩnge 's'éclaircir'
 c. koodé 'égorger'
 d. kodge 'égorger'

Toute grammaire qui prétend à l'adéquation descriptive doit effectivement rendre compte de ces cas d'alternance voyelle longue ~ voyelle brève. Pour nous c'est la règle de morphémisation qui permet de rendre compte de ces alternances de façon plus satisfaisante: une base restructurée par morphémisation (ici, vĩn+ → vĩ+n, kod+ → ko+d) se prête à plusieurs processus de suffixation, de sorte que le nombre de suffixes en tant que tel n'a rien à voir avec les différences de longueur constatées ici par Kabore.

"Lorsqu'à une base comportant un redoublement vocalique on ajoute un suffixe classificatoire, il n'en résulte pas une contraction vocalique:"

- (87) a. vĩĩnń 'clarté'
 b. vĩĩngá 'clair; comptant'
 c. kóodgó 'fait d'égorger'

Cette remarque repose sur une distinction entre "suffixes classificatoires" et "suffixes dérivatifs" qui ne peut être faite sur la base du comportement vis-à-vis de l'allongement vocalique. Elle revient tout au plus à reconnaître ce qui est implicite dans la formulation de R 5 et de R 14, à savoir que dans une séquence de suffixes c'est celui qui est le plus à gauche

qui déclenche l'allongement, qu'il s'agisse d'un "dérivatif" ou d'un "suffixe classificatoire".

"Il est des cas dans les verbes où même avec plusieurs dérivatifs consonantiques, la contraction ne se produit pas:"

- (88) a. zúúndè 'se baisser, se courber'
 b. gáándè 'se coucher'

Cette remarque n'ajoute rien, il nous semble, à la remarque précédente en dehors d'un enrichissement de l'illustration: (87a-c) sont des noms, (88a-b) sont des verbes. Elle contredit en fait le point vis-à-vis (86) ci-dessus et corrobore notre point de vue, à savoir qu'une base restructurée par morphémisation, comme c'est encore le cas de ces verbes, peut s'adjoindre autant de suffixes que les règles de suffixation le permettent ou que la base en question peut en sélectionner.

"La dérivation par contraction vocalique est possible avec un seul dérivatif. Comparer:"

- (89) a. tɔɔmde 'travail'
 b. tùmè 'travailler'
 c. pìise 'balayer'
 d. pìse 'donner de petits coups de balai'

Ici encore, il s'agit tout au plus d'une paraphrase en prose de la règle de contraction, non d'une justification.

Compte tenu de ce qui précède, et en l'absence d'arguments justificatifs réels, la conclusion ci-dessous manque de fondement:

"En raison de ce qui précède, nous considérons que toute forme CVC... est issue d'une forme comportant un redoublement vocalique, que celle-ci soit attestée ou non:"

- (90) a. zísè 'être lourd'
 b. zígè 'charger'
 c. b̀̀de 'semer'
 d. pálgè 'poser de façon que ça pende'

D'ailleurs, présentées de cette façon, ces formes n'illustrent manifeste-

ment pas du tout ce que l'auteur veut dire. Il eût été plus clair de présenter la dérivation de ces mots de la même manière que nous avons illustré la dérivation des mots (84a-d, a'-d') ci-dessus.²⁵

Pour nous résumer, la règle de "contraction" présente les caractéristiques suivantes:

1. C'est une règle obligatoire, sans conditionnement phonologique ou grammaticale définissable.
2. Elle est intrinsèquement ordonnée après la règle d'allongement vocalique. Elle ne peut s'appliquer qu'à l'out-put de cette dernière.
3. Elle s'applique dans le même contexte que la règle d'allongement.
4. Elle doit s'appliquer de façon sélective sans que les conditions de son application ou de sa non-application soient définissables, comme nous venons de le voir.
5. Ayant l'effet exactement contraire de la règle d'allongement, elle la rend toujours opaque.
6. Elle a été forgée pour annuler les effets d'une règle générale indépendamment justifiée et nécessaire dans toute grammaire du mooré qui se veut descriptivement adéquate.
7. Elle semble absolument indispensable pour le maintien de l'hypothèse CV. C'est en fait la pierre d'angle sur laquelle est bâtie la dite hypothèse.

Ces caractéristiques prises ensemble démontrent suffisamment, s'il en était encore besoin, le caractère ad-hoc et arbitraire de cette règle. Nous avons montré qu'il est tout à fait possible de rendre compte de l'ensemble des faits sans cette règle de contraction. Une des conditions a été la reconnaissance de l'existence de radicaux CVC et du bienfondé d'une règle telle que celle de la morphémisation.

Examinons à présent les principes proposés par Kabore pour expliquer la distribution des suffixes *bo*, *go*, *re* en mooré en partant de l'hypothèse CV.

²⁵Un examen des données sur lesquelles Kabore a bâti ses arguments pour la contraction vocalique révèle qu'il s'agit, exception faite des éléments du (90), de mots liés par le processus de morphémisation. Comparer (86c-d) et (53d), (89a-b) et (61a-b), (89c-d) et (57a). Mais il n'y a pas de morphémisation au (90), donc pas d'alternance voyelles brèves-voyelles longues.

4.3. Les principes de distribution des suffixes bo, go, re selon Kabore [1980].

4.3.1. Le principe du nombre. A la place des critères proposés dans Ni-kiema [1976] et repris au 3.3 ci-dessus, Kabore avance le critère du nombre:

"La distribution de (bo, go, re) se fait selon le nombre d'éléments que comportent les bases. Celles-ci se répartissent en deux groupes: Le premier groupe comprend les bases de deux ou trois éléments, CV, CVV, CVC; le suffixe propre à ce premier groupe est bo... Le second groupe comprend toutes les bases plus complexes que celles du premier groupe; le suffixe propre à ce groupe est go... Toutes les bases de chaque groupe qui se terminent par une consonne identique à celle du suffixe propre à ce groupe, c'est-à-dire, toutes les bases du premier groupe terminées par b et toutes celles du second groupe terminées par g, prennent le suffixe re." [Kabore 1980:119-120]

4.3.2. Les contradictions du critère du nombre. Si c'est bien le nombre d'éléments segmentaux que comporte la base qui est pertinent pour la sélection des marques du factif, alors les règles de distribution des suffixes bo, go, re proposées par Kabore seraient contredites si les situations suivantes se présentaient en mooré:

- des bases de plus de 3 éléments sélectionnent systématiquement bo au lieu de go ;
- des bases de plus de 3 éléments, terminées par g sélectionnent systématiquement bo au lieu de re ;
- des bases de 3 éléments ou moins sélectionnent systématiquement go au lieu de bo ;
- des bases de 3 éléments ou moins, terminées par b sélectionnent systématiquement bo au lieu de re ou admettent les deux formes.

Nous allons montrer à présent que toutes ces situations se présentent bel et bien en mooré.

4.3.2.1. Les bases de 4 éléments qui sélectionnent bo et jamais go .

Tous les verbes ayant la structure CV_1V_jC+V et qui ont une forme factive sont des contre-exemples à la proposition de Kabore. Il s'agit notamment de:

- | | | | | |
|---------|-------|----------|--------|--------------------|
| (91) a. | voele | (voel+e) | voelbo | 'avalér' |
| b. | kuili | (kuil+e) | kuilbu | 'rentrer chez soi' |
| c. | paege | (paeg+e) | paegbo | 'laver' |

- d. laege (laeg+e) laegbo 'laper'
 e. yaege (yaeg+e) yaegbo 'cotoyer'

Kabore [1980:120] en est conscient et déclare qu'au premier groupe qui prend le suffixe bo "appartiennent des verbes comme kulll 'rentrer chez soi', voele 'avalier' qui sont des variantes dialectales de kulll ou vele et qui font donc kulbu, voelbo ou velbo ."

Nous pensons que c'est précisément là la preuve que le nombre d'éléments n'est pas pertinent mais plutôt la nature radicale de la base. L'argument du nombre prévoit que voele, base à 4 éléments, se comportera différemment de vele, base à 3 éléments, mais ce n'est pas le cas.

4.3.2.2. Bases de 4 éléments, terminées par g et sélectionnant bo mais jamais re . L'argument du nombre et les principes avancés par Kabore prévoient également que paege, laege, yaege et tous les verbes présentant la même structure, soit des bases de 4 éléments, sélectionneront re du fait que la dernière consonne de la base, g, est identique au suffixe propre à ce groupe de bases. Ce n'est pas le cas, puisqu'on a paegbo et non *paegre, laegbo et non *laegre, yaegbo et non *yaegre .

4.3.2.3. Bases de 3 éléments qui ne sélectionnent pas bo mais go .

Soient les mots ci-dessous :

- (92) a. áse (ã+se) ásbò 'se casser (bois)'
 b. áasè (ã+se) áoosgó 'casser sur l'arbre'
 *áasbo
 c. ársè (ar+se) áorsgó 'chasser les moutons'
 *arsbo
 d. óosè (õ+se) óosgó 'gémir'
 *óosbo

Exemple (92a) comporte une base à deux éléments; le principe du nombre prévoit (correctement) que le factif se fera avec bo . Mais (92b-d) comportent 3 éléments chacun; la règle prévoit qu'ils prendront bo . Dans la réalité c'est go qui est sélectionné bien que ce soit un suffixe propre aux bases de 4 éléments et plus.

Il est vrai que pour Kabore, ces mots débutent par un phonème /?/

qu'il choisit de ne pas transcrire:

"Comme h , le phonème /ʔ/ est d'un emploi très limité. On le trouve dans quelques interjections... Mais surtout, on le trouve à l'initiale de mots d'origine arabe toujours suivi de la voyelle /a/ ... L'habitude que nous adopterons est de ne pas écrire le phonème /ʔ/ ." [Kabore 1980:15]

Mais compte tenu du parallélisme invoqué, on se demande pourquoi transcrire /h/ et pas /ʔ/ . La seule raison pour laquelle l'occlusive glottale n'est pas transcrite en début du mot est qu'elle n'est pas pertinente dans cette position: elle est automatique (et en fait à peine perceptible) à l'initiale des mots commençant par une voyelle (cf. Nikiema [1982:56] ainsi que les exemples de Kabore [1980:15]. Elle est également automatique à la finale des mots monosyllabiques à ton bas non fermés par une consonne:

- (93) a. [kà'] 'clouer'
 b. [pà'] 'rester'
 c. [kì'] 'mourir'

Par contre en position intervocalique et en position finale après une voyelle à ton haut, elle ne peut être omise, car elle s'oppose à son absence:

- (94) a. nu'ũ (*núu), nú 'cinq'
 b. ká'a (*káa) 'debout, tout droit'
 c. yì há' (tí m kó-f) 'fais [há?] (et je te tue)'
 ("dis un mot et je te tue")
 d. àb yálsà ká' 'ils sont restés debout'
 e. àb yálsà ká 'ils sont arrêtés ici'

La sous-commission du mooré a décidé de noter l'occlusive glottale par l'apostrophe dans tous les cas où il s'oppose à son absence et à toute autre consonne.

Il n'y a donc pas de consonne à l'initiale des mots (92b-d) dans la représentation sous-jacente. Nous concluons que les formes factives en go du (92b-d) sont une contradiction de l'argument du nombre avancé pour déterminer la distribution de bo et de go .

4.3.2.4. Bases de 3 éléments ou moins, terminées par b et sélectionnant aussi bien bo que re . Les principes proposées par Kabore pour expliquer la distribution du suffixe re (factif) supposent que des formes tout à fait courantes dans d'autres dialectes du mooré, notamment ceux du Nord, telles que:

- (95) a. fɔppɔ (fɔb+bo) 'fait de se lécher les doigts'
 b. pãppɔ (pãb+bo) 'fait de se battre'
 c. tẽppɔ (tẽb+bo) 'fait de se débattre'

et d'autres du même genre sont des exceptions à la règle de distribution de bo . Pour nous l'occurrence de re à la place de bo après les verbes de structure CVC+V ne constitue pas la règle générale. Au contraire, ces mots (95a-c) se conforment à la règle générale. Ce sont les parlars du Centre qui s'en écartent et font l'exception en admettant re après des radicaux CVC fermés par une obstruente labiale.

4.3.2.5. Niveaux d'analyse et principe du nombre. Nous voudrions à présent démontrer qu'à aucun niveau d'analyse pris comme tel (niveau sous-jacent, niveau superficiel) le critère du nombre ne permet de faire des généralisations toujours correctes sur la distribution des suffixes bo, go, re en mooré dans le cadre de l'hypothèse CV soutenue par Kabore.

Jusque là en effet nous n'avions pas pris en compte les règles de redoublement et de "contraction" vocaliques proposés par Kabore et qui interviennent très souvent dans la dérivation des bases. Et si on se réfère aux formulations qu'en donne l'auteur, la règle de "redoublement" (R 14) ajoute une voyelle supplémentaire à une base tandis que son contraire, la "contraction" (R 15) retranche cette même voyelle. Ces deux règles modifient donc le nombre d'éléments que peut comporter la base. Il est crucial de savoir si le compte des éléments de la base permettant de déterminer la distribution de bo ou de go doit se faire au niveau de la structure sous-jacente, donc avant l'application des règles de redoublement et de contraction, ou bien au niveau des structures dérivées, après l'application des règles de redoublement et de contraction.

4.3.2.5.1. Le principe du nombre appliqué aux structures sous-jacentes. Si le principe du nombre est appliqué aux structures sous-jacentes, les prévisions seront correctes pour CV+, CV₁+V_j, CV+C+C_n, CV₁+V_j+C₁+C_n (où n > 1).

- (96) a. tẽ+bo tẽebo 'fait de croire, foi'
 b. ba+o+bo baoo^obo 'fait de chercher'
 c. tɔ+b+s+go tɔbsgo 'fait de cracher'
 d. tõ+b+g+re tõbgre 'fait de pincer'
 e. sa+e+g+l+go saeog^lgo 'fait de faire la cuisine'

Par contre, le principe fait des prévisions toujours incorrectes pour V+C, V+C+C, CV+C et CV₁+V_j+C. CV₁V_jC comportant 4 éléments, le principe prévoit, incorrectement, que le suffixe sera exclusivement go ou re. C'est ce qui est contredit par (91a-e).

Avec CV+C, seuls bo et re sont prévus. Cela sera correct dans certains cas, mais pas tous. Ainsi, les mots du (82'a-d) et (81'a-d) reçoivent la même structure sous-jacente dans l'analyse de Kabore. C'est dire que le nombre d'éléments que comporte la base est de 3 dans tous les cas. Cependant, les formes factives sont tantôt en bo tantôt en go tantôt en re, contrairement à ce que prévoit le principe du nombre:

- (82') a. pi+l pilbu
 b. pi+l pluulgu (*pilbu)
 c. pe+s pesbo
 d. pe+s peoosgo (*peesbo)
- (81') a. yã+b yãbre
 b. yã+b yãoobgo (*yãabre)
 c. pẽ+g pẽgbo
 d. pẽ+g pẽegre (*pẽegbo)

Les formes incorrectes, précédées d'un astérisque, sont celles prévues par le principe de Kabore.

Les faits montrent clairement que le principe du nombre n'est pas une généralisation que l'on peut faire à partir des formes sous-jacentes dans le cadre de l'hypothèse CV. Par contre la généralisation est bien valable à ce

niveau dans notre description.

4.3.2.5.2. Le principe du nombre appliqué aux structures dérivées. Si on suppose que le principe du nombre s'applique aux structures dérivées après l'application des règles de redoublement (R 14) et de contraction (R 15), on se heurte aux mêmes difficultés. La généralisation serait toujours valable pour CV mais toujours incorrecte pour V+C, et CV_iV_jC où bo seul est prévu pour V+C et go seul pour CV_iV_jC.

Pour les bases de structure CVC, le problème reste entier car tout dépend de l'application ou de la non application arbitraires et ad-hoc de la règle de contraction. On constatera ainsi, sans jamais pouvoir l'expliquer ou le justifier, que la contraction s'est appliquée à (82'a, 81'a, 81'c) mais a mystérieusement épargné (82'b, 82'd, 81'b, 81'd). De même il est prévu qu'une base VCC prendra bo en cas de contraction. Pour les bases de structure plus complexes, les prévisions sont cependant tout à fait correctes. En tout état de cause, à aucun niveau donné pris comme tel le principe du nombre ne conduit à des généralisations toujours correctes.

Nous concluons qu'il ne permet pas d'expliquer la distribution des suffixes bo, go, re en mooré.

4.3.2.6. Importance du radical et impuissance du principe du nombre. Une fois que l'on comprend que c'est la nature radicale de la base qui dicte le choix de bo et non le nombre d'éléments qui la constituent et que l'on reconnaît l'existence de radicaux CVC ainsi que des processus morphophonologiques proposées ci-dessus, on constate que les critères rappelés au paragraphe 3.3 ci-dessus sont les seuls jusque là à permettre une généralisation correcte sur la distribution des suffixes bo ~ go ~ re .

4.4. Hypothèse CV et typologie des langues africaines à lexèmes CV. Houis 1977:1 fait remarquer que

"l'identification de la forme canonique est importante du point de vue typologique; il s'agit d'un trait qui apparaît en corrélation avec d'autres traits. De plus la forme canonique se dégage à l'observation par le fait qu'elle est exclusive de l'autre type... Une langue qui admet CVC admettra aussi CV, VC et V, mais par contre si elle n'admet que la structure ouverte, elle exclut absolument CVC, sauf éventuellement dans certains idéophones."

C'est ainsi qu'il distingue d'une part "les langues à lexèmes CVC," réparties en deux sous-groupes selon que la structure CVC est admise tant au niveau du lexème qu'à celui du constituant (wolof, peul...) ou que la structure CVC n'est admise qu'au niveau du lexème, les constituants ne présentant que des syllabes ouvertes (hausa, bantu autre que fang), et d'autre part, "les langues dont les lexèmes sont à syllabes ouvertes," lesquelles "n'admettent que des syllabes ouvertes dans les lexèmes et dans les constituants."

Si ces observations sur les langues africaines sont valables, il importe de savoir à quel groupe appartient le mooré. Notre analyse met le mooré dans les langues du premier groupe. Comme le prévoit l'étude typologique de Houis, le mooré, qui admet des lexèmes CVC admet aussi CV, VC, et V, comme cela a été illustré dans nos exemples, notamment au 1.3 ci-dessus. L'hypothèse CV prévoit au contraire que le mooré se comportera sur le plan de la structure syllabique, comme les langues manden (langues du deuxième groupe), ce qui est contredit, ici encore, par les faits.

Il convient de signaler que Manessy [1975] avance précisément l'hypothèse de radicaux CV pour Proto-Oti-Volta dont le mooré est un descendant. Strictement parlant, cette conclusion d'une étude diachronique n'infirme ni ne confirme les résultats de notre étude qui se veut synchronique. On est cependant frappé par les faits et les deux principaux arguments qu'il avance:

(1) "L'asymétrie et la pauvreté du tableau (de consonnes finales de base) obtenu," à savoir:

*-M	*-N	
*-B	*-D	*-G
	*-S	
	*-L	

Selon lui, "plutôt que l'opération d'une règle phonologique déterminant la distribution des consonnes finales de base, cette répartition apparemment aléatoire évoque la mise en oeuvre d'un matériel morphologique limité."

[Manessy 1975:48]

(2) "Une telle hypothèse rend compte d'autre part de la présence dans la plupart des séries comparatives ici considérées de bases où l'absence de consonne finale ne peut être justifiée par les formules établies:

ainsi le parallélisme des deux formules *PO et *POG 'femme' peut-il être expliqué par l'existence dans la langue originelle d'un radical symbolisé par *PO, susceptible d'être élargi par un élément symbolisé par *-G. Le défaut quasi-total d'attestations de *-S dans les langues gurma sera de même interprété comme résultant de la désuétude d'un élément lexical (sic) ailleurs attesté." (p. 48-49)

Il fait observer enfin que "la comparaison ne nous apprend rien sur la fonction qu'ont pu remplir de tels éléments" (p. 49). "Ils n'en assument apparemment aucune dans les parlars actuels" (p. 134).

On remarquera la similitude d'un des arguments de Kabore (l'appartenance de C en position médiane à une classe restreinte) avec le premier argument de Manessy. Mais ce fait en lui-même n'est ni nécessaire ni suffisant pour décider de l'appartenance de -C- au radical ou au suffixe. Ce qu'il faut c'est une caractérisation indépendante de C+ et de +C sur la base de différences comportementales. En l'absence d'une telle caractérisation indépendante rien ne peut être conclu.

Il ne resterait plus que le second argument, fondé sur l'existence de doublets CVC et CV pour étayer l'hypothèse CV. Nous ne sommes pas convaincu que cet argument également soit décisif d'autant plus que rien n'est dit de la fonction des "élargissements" et que l'auteur n'a pas explicitement démontré l'inefficacité d'autres hypothèses possibles: des règles telles que la morphémisation ou l'effacement de la consonne finale du radical ne pourraient-elles pas rendre compte de l'existence de doublets sans pour autant remettre en cause la classification proposée?

5. Conclusion

La décision de considérer une consonne en position médiane comme faisant partie du radical ou plutôt du suffixe ne doit pas être arbitraire. Elle doit reposer sur une caractérisation indépendante des éléments radicaux et suffixaux. Dans le cas du mooré, si du point de vue inventaire la classe des consonnes médianes est pratiquement identique à celle des suffixes au niveau sous-jacent, il existe néanmoins des différences comportementales notables permettant de distinguer une consonne finale de radical et une consonne suffixale. C'est ce que nous avons montré par l'examen de divers pro-

cessus morphophonologiques pertinents. Nos conclusions confirment donc l'existence de radicaux CVC en mooré.

Nous avons par ailleurs montré que la non-reconnaissance de radicaux CVC (hypothèse CV) conduit à des impasses dans l'analyse de la langue en même temps qu'elle contredit, sans pouvoir les expliquer autrement, les observations de Houis [1977] sur le comportement des langues africaines admettant des lexèmes de structure CVC.

REFERENCES

- Alexandre, Gustave. 1953. *La langue mōre*. Mémoires de l'IFAN No. 34. Dakar: IFAN.
- Bunkungu, Jean-Baptiste. 1971. "L'orthographe en mooré." *Notes et documents voltaïques*, Bulletin Trimestriel d'Information Scientifique, 5(1):3-15.
- Bunkungu, Jean-Baptiste. 1972. *Mam Karemdame*. Ouagadougou: Imprimerie Presses Africaines.
- Canu, Gaston. 1973. *Description Synchronique de la langue mō:ré (dialecte de Ouagadougou)*. Documents Linguistiques XLV, Université d'Abidjan.
- Greenberg, Joseph. 1970. *The Languages of Africa*, 3rd. ed. Bloomington: Indiana University; La Haye: Mouton.
- Houis, Maurice. 1960. "Principes d'orthographe du more." *Notes Africaines*, Bulletin d'Information et de Correspondance, 86:52-55.
- Houis, Maurice. 1972. "Linguistique africaine." Cours de DUEL II donné au C.E.Sup., Ouagadougou. Multigravure.
- Houis, Maurice. 1974. "La description des langues négro-africaines 2: Une problématique grammaticale." *Afrique et Langage* 2:5-37.
- Houis, Maurice. 1977. "Plan de description systématique des langues négro-africaines." *Afrique et Langage* 7:5-65.
- Kabore, Raphael. 1980. "Essai d'Analyse de la Langue m̄ybre (parler de Waogdgo: Ouagadougou)." Thèse pour le doctorat d'Etat en Lettres et Sciences Humaines, Université de Paris 7.

- Kenstowicz, Michael & Emmanuel Nikiema. 1986. "Tonal polarity in Moore." Ms.
- Kinda, Jules. 1983. "Dynamique des tons et intonation en mooré (langue de Haute-Volta)." Thèse de doctorat troisième cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III).
- Kiparsky, Paul et Carol Kiparsky. 1971. "Fact." In D. Steinberg et L.A. Jakobovits (eds.), *Semantics, an Interdisciplinary Reader in Philosophy, Linguistics and Psychology*, pp. 345-369. London: Cambridge University Press.
- Manessy, Gabriel. 1975. *Les Langues Oti-Volta: Classification généalogique d'un groupe de langues voltaïques*. Paris: SELAF.
- Nare, Laurent. 1968. "Principes d'orthographe de la langue moore." *Notes et Documents Voltaïques*, Bulletin Trimestriel d'Information Scientifique, 2(1):4-21.
- Nikiema, Emmanuel. 1986. "Niveau syllabique et structures radicales en Moore." Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- Nikiema, Norbert. 1976. "On the linguistic bases of Moore orthography." PhD dissertation, Indiana University.
- Nikiema, Norbert. 1982. *Moor gulsɔ sebre: Manuel de transcription du mooré*. Ouagadougou: Imprimerie Presses Africaines.
- Nikiema, Norbert. (en préparation). "La dérivation en mooré: une approche lexicaliste."
- Peterson, Thomas H. 1971. "Moore Structure: a generative analysis of the tonal system and aspects of syntax." PhD dissertation, UCLA.
- Raabo no. An IV-001/ESRS/CAB du 30 Septembre 1986 portant codification de l'alphabet et du système orthographique du mooré.
- Some, Achille P. 1982. *Systématique du Signifiant en dagara: variété wule*. Paris: L'Harmattan et l'ACCT.
- Westermann, D. et Ida Ward. 1933. *Practical Phonetics for Students of African Languages*. London: Oxford University Press.